
GUIDE PITTORESQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Description de la vallée de l'Armançon

(suite).

VOYAGE DIXIÈME.

TANLAY, bourg situé dans un vallon fertile près de la rive droite de l'Armançon ; port important sur le canal de Bourgogne ; gare et station du chemin de fer de Paris à Lyon ; traversé par la route impériale de Neufchâteau à Bony-sur-Loire et par le chemin de moyenne communication de Saint-Martin à Saint-Vinnemer, auberges passables. Population, 783 habitants, à 40 kil. de Tonnerre.

Situé à moins d'un kilomètre de la voie gallo-romaine d'Auxerre à Langres, le bourg de Tanlay doit être très-ancien, conjecture que confirmerait la découverte faite en novembre 1849, lors des travaux de terrassements du chemin de fer, de plusieurs tombeaux et d'un pan de muraille faisant probablement partie d'une villa antique. Voir le Bulletin de la Société des Sciences historiques d'Auxerre. Des monnaies antiques ont été recueillies également sur le territoire de Tanlay.

Ainsi qu'on a pu le remarquer sans cesse, les populations primitives se sont établies et agglomérées le long des cours d'eau, ou aux abords des fontaines. Tanlay ne fait point exception à cette disposition si naturelle ; non-seulement les premières habitations ont été élevées près de la rive droite de l'Armançon, mais encore au confluent dans cette rivière d'un beau et limpide ruisseau formé par des sources nombreuses amenées par la ramification successive de plusieurs vallons creusés dans le vaste plateau qui sépare le bassin de l'Yonne de celui de la Seine.

Ces vallons étroits et profonds, ombragés encore par les immenses bois de Gland, Paison, Pimelles, Commissey, Thorey, Rugny, Cruzy et Tanlay, offrent de délicieuses solitudes, doucement sauvages et que surent apprécier les frères religieux de l'ordre de Cîteaux, venus de l'abbaye de Pontigny fonder à Quincy, en 1133, une nouvelle abbaye où bientôt nous conduirons nos lecteurs. Déjà, avant cette époque, pourtant si loin de nous, Jean, seigneur de Tanlay est cité comme bienfaiteur de l'abbaye de Fontenay, ordre Cîteaux, fondée en 1118, à peu de distance de Montbard.

Sans nul doute, le manoir de Jean de Tanlay s'élevait dans l'emplacement même où nous voyons encore se développer la façade et les tourelles de l'une des plus belles résidences seigneuriales de France. Aux abords de la forteresse féodale, mais seulement du côté du midi, les maisons des vassaux vinrent se grouper et chercher un refuge et un abri contre les tentatives de pillage des seigneurs voisins. Telle fut pour Tanlay, de même que pour une foule d'autres localités, l'origine du bourg actuel.

Partant de Saint-Vinnemer, où nous sommes restés l'année dernière, nous allons y amener nos lecteurs.

En sortant du village de St-Vinnemer la route contourne la base d'une haute colline d'un aspect un peu monotone, et qu'on laisse sur la droite, tandis que du côté opposé, on entrevoit au milieu de longues lignes de peupliers les eaux

calmes du canal de Bourgogne. La petite route que nous suivons, classée sous le n° 14, comme chemin de moyenne communication, arrive ensuite à un bel alignement formé par une allée large d'environ 16 mètres et bordée à droite et à gauche par une contre-allée de 6 mètres de largeur et toutes trois ombragées par des tilleuls. Après un parcours de plus d'un kilomètre, on arrive à une autre longue allée, également en ligne directe, tracée dans la direction de Tonnerre et servant en effet pour le passage de la route impériale, n° 65, allant de Bonny-sur-Loire à Neufchâteau. Arrêtons-nous un instant à cet embranchement de route formé par les deux allées que fit tracer et planter vers l'année 1643, l'un des plus riches possesseurs de Tanlay, le surintendant des finances, Michel Particelli, seigneur d'Hémery.

Longue d'environ 2,300 mètres, l'avenue venant de gauche, traverse successivement le canal, la rivière de l'Armançon et la chaussée du chemin de fer, aux abords de la station établie à plus d'un kilomètre de Tanlay. Toujours à notre gauche, et bien au-delà du canal, passe sur le fameux Gué-pavé ou Gué-des-Pierres, à peine couvert d'eau par l'Armançon, la voie gallo-romaine conduisant à Langres et, par embranchement, à LANDUNUM, ville ancienne dont la découverte ne remonte qu'à ces dernières années, bien que la position fût connue depuis longtemps. Voir plus loin l'article de GLAND et PAISON.

Maintenant, avançons-nous vers le bourg de Tanlay, distant seulement d'environ 300 mètres. La grande route passe devant le portail de l'église, puis quelques pas plus loin, tourne subitement sur la droite pour suivre l'une des rues du bourg et s'éloigner du côté de Châtillon-sur-Seine.

Nous ne connaissons rien dans le département de plus lourd que le portail d'ordre Toscan de l'église de Tanlay. L'intérieur, heureusement, présente de la régularité et un assez bon ensemble de simplicité ; ici il n'y a ni sculptures, ni ornements à cacher sous le badigeon jaune dont on a pu, sans

nul inconvénient, recouvrir les murailles. La nef est voûtée en plein cintre à nervures et arcs doubleaux comme au moyen-âge, bien que la construction ne date que du milieu du xvii^e siècle. En effet, cette église fut construite par la veuve du surintendant d'Hémery.

L'église ancienne de la paroisse, celle sans doute dont il est question dans une charte datée de 1222, était située plus près du château et touchait ainsi que son cimetière aux parterres, dont le développement à la française, c'est-à-dire en ligne droite, était interrompu par la nef. Celle-ci fut démolie et le mur de terrasses s'éleva tel qu'on le voit aujourd'hui encore bordé d'un ruisseau qui traverse tout le bourg. A leur tour, les allées à la française du xvii^e siècle furent remplacées par des allées à l'anglaise et maintenant de grands et beaux massifs de verdure habilement ménagés cachent l'énorme mur du jardin et aussi l'ancien cimetière au milieu duquel on voit une petite chapelle, mais peu ancienne et sans intérêt archéologique.

Revenons dans l'église nouvelle pour signaler à nos lecteurs le grand-autel, bel ouvrage en marbre, en vrai marbre, et nous notons ceci pour la rareté du fait, car les marbres que nous voyons habituellement dans les églises de campagne et même de petites villes, sont en bois de peuplier, de sapin ou de chêne quelquefois.

Nous préférons mille fois un maître-autel en bois, quelque simple qu'il puisse être, mais qui reste vrai, que le faux semblant du marbre ou du bronze. « Cela n'est pas possible » nous a-t-on dit, les habitants de la campagne aiment et préfèrent tout ce qui brille aux yeux. » Nous pourrions ajouter que beaucoup d'ecclésiastiques pensent aussi de la même manière.

Le maître-autel de Tanlay provient de la grande église abbatiale de Saint-Martin. Voir plus loin l'article de SAINT-MARTIN.

Dans la chapelle, du côté du nord, formant l'un des bras de la croix, on remarque scellées dans la muraille, deux inscriptions mortuaires ; nous copions la plus ancienne ; l'autre n'est guère

que la répétition de la première :

D.O.M.

AU MILIEU DU CHOEUR DE CETTE ÉGLISE REPOSE LE CORPS DE MESSIRE JEAN THÉVENIN, MARQUIS DE TANLAY, SOUS-LIEUTENANT AU RÉGIMENT DES GARDES FRANÇAISES OÙ IL ÉTAIT FILS AÎNÉ DE MESSIRE JEAN THÉVENIN, CHEVALIER, MARQUIS DE TANLAY, BARON DE THORÉ, SEIGNEUR DE SAINT-VINEMER, RUGNY, MÉLISÉ, BERNON, AVREUIL, VANLAY ET AUTRES LIEUX, CONSEILLER HONORAIRE EN LA GRANDE CHAMBRE DU PARLEMENT DE PARIS, ET DE DAME CATHERINE JOLLY; IL DÉCÉDA AU CHATEAU DE TANLAY, LE 15 DÉCEMBRE 1766, AGÉ DE VINGT-CINQ ANS ET NEUF MOIS.

Cette inscription, de même que plusieurs autres qui ne présentent point d'intérêt historique, ont été badigeonnées à la chaux. Voir plus loin l'article de DANNEMOINE.

D'anciennes et précieuses gravures représentent le bourg et le château de Tanlay tels qu'ils étaient encore vers le milieu du XVII^e siècle. On voit qu'une muraille fortifiée entourait les habitations. Des portes défendues par des tourelles et de larges fossés complétaient les fortifications, dont il ne reste aujourd'hui que quelques pans de murs et trois tourelles. L'une des portes principales, celle du côté de la route de Tonnerre, n'est démolie que depuis peu d'années; une rue nouvelle et bien bâtie, appelée la rue des Fossés, est construite sur l'emplacement même des fossés et présente ainsi que toutes les rues du bourg de Tanlay, un remarquable exemple de bon entretien. Un grand nombre d'habitations neuves témoignent de l'agrandissement et de l'importance de ce bourg; importance dont il est redevable, en très-grande partie, au magnifique château où nous avons hâte d'arriver. Disons un mot auparavant d'un très-vieux bâtiment nommé la Cour-du-Saint-Esprit. C'est une ancienne maladrerie fondée, dit-on, peu de temps après les Croisades, mais dont les bâtiments ne rappellent en rien cette époque si reculée; ils ont

été refaits vers la fin du XVI^e siècle, et présentent encore, malgré leur état de vétusté, et de délabrement, un aspect pittoresque.

On remarque au-dessus de la porte d'entrée, dans l'embrasure d'une fenêtre murée, une statue de la Trinité telle qu'elle fut représentée vers la fin du XIV^e siècle. Ce petit groupe, très-rare dans nos églises, est très mutilé. A peu de distance de la Cour du Saint-Esprit, s'élèvent encore les murailles du petit fief de Plancey.

Tanlay, qui faisait autrefois partie du duché de Bourgogne, possédait aussi un couvent de Cordeliers établi par les seigneurs de Tanlay, dès l'année 1473. Ruinée en 1562, reconstruit en 1620, ruiné de nouveau après la révolution il est démolí complètement aujourd'hui.

L'abbé Courtépée donne dans sa description du « duché de Bourgogne, » une notice assez étendue sur ce couvent dont l'église renfermait plusieurs tombes de la famille de Tanlay. Nous nous bornons à copier d'après le même historien la liste chronologique des principaux seigneurs de Tanlay et nous renvoyons, pour la partie historique, nos lecteurs à l'ouvrage même du savant abbé.

Jean de Tanlay, bienfaiteur de Fontenay, 1122; Robert, 1259; Guillaume de Courtenay, par Marie de Tanlay, 1270; Alix de Tanlay de la maison de Courtenay, fille de Philippe de Tanlay, abbesse de Crisenon(1), en 1380; Edme de Tanlay, 1438; Anne de Chavigny, 1485; Guillaume de Montmorency, 1520; Edme de Courcelles, 1528, par Louise de Montmorency, en faveur de laquelle François 1^{er} établit trois foires franches à Tanlay, et deux marchés avec halles; François de Coligny-d'Andelot qui rebâtit le château en partie vers l'an 1559; Jacques Chabot fit le terrier en 1604; Catherine Chabot vendit à Michel Particelli, sieur d'Hémery, surintendant des finances, qui acheva et embellit le château en 1642; Louis Philippeaux de la Vrillière, gendre d'Hémery en faveur duquel la seigneurie de Tanlay fut érigée en marquisat;

(1) Annuaire de l'Yonne 1814 et 1832.

puis Balthazard Phélypeaux dont le fils vendit le 28 novembre 1704, à Jean Thévenin, gouverneur de Saint-Denis, le marquisat de Tanlay, la baronnie de Thorey, ainsi que les seigneuries de Saint-Vinnemer, Mélisey, Chamelard, Cruzy, Besme, Vanlay, Avreuil et autres lieux.

Le nouveau possesseur obtint par lettres-patentes, en 1708, la confirmation du titre de marquisat à la terre de Tanlay.

De même que pour le château d'An-cy-le-Franc, dont nous avons parlé l'année dernière, l'Annuaire de l'Yonne a eu le bonheur, nous répétons la même expression, de publier en 1841 l'histoire de Tanlay, écrite par M. le baron Chaillou des Barres. Ce sont des pages que nos lecteurs n'ont point oubliées et qu'ils voudront relire encore après avoir parcouru la description que nous allons donner du même château, mais à un point de vue tout différent de l'élégant et savant historien des châteaux de l'Yonne. Une vue prise à vol d'oiseau et un plan sont annexés à notre description ; ils permettront de reconnaître et de suivre la disposition générale des diverses parties du château dont nous indiquerons non-seulement l'état présent, mais aussi l'état primitif sous quelques rapports. Le château de Tanlay appartient à une époque de transition qui a laissé sur l'ensemble de la construction le type de la forteresse féodale, allié au type nouveau, et sans aucun précédent, qui fut adopté durant le xvii^e siècle pour les habitations seigneuriales.

La grande avenue venant de Saint-Vinnemer, dont nous avons parlé, aboutit en ligne directe à la grille d'entrée située seulement à quelques pas de l'église. De gros pilastres soutiennent une grille en fer ornée dans le goût du xviii^e siècle. On traverse sur une arche le fossé ou ruisseau d'eau-vive qui longe le bourg et le sépare des dépendances du château, et on se trouve entre deux murailles distantes l'une de l'autre d'environ vingt-trois mètres et présentant deux fronts de bastion dont la base autrefois baignait dans le fossé qui a été comblé il y a quelques années

seulement ; le pont composé d'une seule arche en avait alors deux autres qui sont enfouies sous le remblai actuel. À une distance d'environ 48 mètres de la grille, s'élève un corps de logis nommé le Petit-château. Nos dessins pourront donner une idée générale de l'ensemble de sa distribution extérieure. Un large fossé était creusé en avant de la façade et on ne pouvait pénétrer dans l'intérieur du bâtiment qu'en franchissant un pont-levis dont il ne reste actuellement que les embrasures. L'ensemble de la construction semble indiquer la fin du xvi^e siècle ; mais il y aurait lieu de penser que ce fut seulement vers les premières années du siècle suivant, c'est-à-dire vers 1610, d'après M. le baron Chaillou des Barres, que Jacques Chabot, marquis de Mirebeau, ordonna cette construction. (Annuaire de l'Yonne 1841, page 152).

Ce petit château, large de 24 mètres de façade, sur 41 mètres de profondeur, présente l'un des types les plus gracieux de l'art de bâtir à cette époque, qui n'avait plus l'élégante et merveilleuse finesse de ciselure de l'art italien de la Renaissance et qui n'était pas encore arrivé à la période lourde d'ornementation qui commença avec le règne de Louis XIII. L'ornementation ici, est conçue et exécutée avec une hardiesse et une énergie de ciseau extrêmement remarquables ; les reliefs et les creux sont indiqués d'une manière habile et avec une parfaite entente de l'effet pittoresque que doit toujours produire un bâtiment vu sous divers aspects. Le petit château est un utile modèle à consulter, pour sa partie décorative principalement. Le pont-levis et le fossé, en avant de la façade, devaient donner à ce petit chef-d'œuvre un aspect extrêmement remarquable et que quelques travaux de restauration pourraient lui rendre en partie.

On arrive ensuite dans une vaste cour presque carrée et bordée sur trois de ses côtés d'une haute muraille décorée de pilastres et de portiques d'ordre toscan, formant trente-huit arcades à plein cintre et deux portes surmontées d'un riche fronton sculpté. L'une conduit au parc, l'autre aux bâti-

ments de service ou dépendances formant, eux aussi, un immense carré bâti d'un seul jet et avec une grandeur de style fort rare, sur les dessins de l'architecte Lemuet, vers l'année 1645. La cour des dépendances a 88 mètres de long sur 72 mètres de large. La première cour, dite la Cour-verte, à cause de sa belle pelouse de gazon, a elle-même 65 mètres de long, sur 50 mètres de large.

Quelque arides que puissent sembler les chiffres, ils ont une grande importance ici ; ils donnent les moyens de comparer l'ensemble et les dimensions des édifices particuliers des XVII^e et XVIII^e siècles, à ceux d'à-présent. Ces dimensions ne sont surpassées maintenant que par celles des monuments publics. Le quatrième côté de la Cour-verte est borné par le parapet du large fossé d'eau vive qui entoure tout le château dont les grands corps de logis se développent à l'œil surpris et charmé du visiteur. Disons de suite que ces fossés ont 22 mètres de largeur en moyenne. De magnifiques sources amenées par les canaux immenses tracés en lignes droites dans le parc dessiné à la française et où nous conduirons nos lecteurs, les remplissent sans cesse.

Un pont de pierre formé de trois arches en plein-cintre, à clavaux guillochés, suivent une première travée fermée par un pont-levis dont la charpente venait s'appuyer au piédestal de deux obélisques ayant environ 10 mètres d'élévation. Dans les piédestaux, est établie une sorte de guérite ou cellule de garde avec meurtrière. Le pont aboutit à un pavillon isolé servant de logement au concierge et de forme carrée d'un ensemble un peu lourd malgré les quatre colonnes d'ordre dorique et leur entablement décorant la façade. Ce pavillon reproduit dans sa distribution, les poternes qui, durant le moyen-âge, défendaient l'entrée du château.

Cette assimilation vers le milieu du XVII^e siècle (1645 à 1648), aux coutumes défensives féodales, était plus frappante encore avant que la grande muraille décorée d'arcades et surmontée d'un

chemin de ronde qui réunissait le pavillon aux deux grandes ailes du château ne fût démolie. Aujourd'hui, une balustrade en pierre borde le fossé en formant parapet.

La cour intérieure, en perdant de son caractère féodal, a gagné plus de jour et d'espace. Nous aurions pu représenter les arcades dans nos dessins d'après des indications précises et aussi d'après d'anciennes gravures.

La cour d'honneur, large de 42 mètres sur 32 mètres en moyenne de profondeur, est formée par un grand corps de logis ayant à droite et à gauche une aile terminée, celle de droite, par la tour de la chapelle, et celle de gauche, par la tour des archives. Ces deux tours rondes ayant près de 10 mètres de diamètre, sont couvertes par une toiture en forme de dôme surmonté d'un lanternon. Au moyen-âge, ces toitures eussent été pointues et décorées de hautes girouettes. A chacun des grands angles formés par la façade centrale et les deux ailes, s'élève une belle tourelle à pans coupés, et renfermant chacune un escalier en pierre à large montée, tournant sur une colonne centrale. Ici encore, on reconnaît une réminiscence du moyen-âge ; quelques années plus tard, on eût établi les escaliers dans une vaste cage carrée, et les rampes eussent été bordées de balustrades.

Le corps de logis central, composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage surmonté seulement d'un attique formé par de grandes et larges fenêtres en pierre à fronton sculpté, est percé de sept fenêtres à chaque étage et séparées entr'elles par des pilastres placés de deux en deux, d'ordre toscan au rez-de-chaussée et d'ordre dorique au premier étage. Une immense toiture couverte en ardoises s'étend sur tout le corps de logis. En 1762, un incendie consuma la partie droite de cette toiture. Les traces du feu sont restées visibles par la poussée au dehors qu'a subie la partie supérieure de la façade dans son alignement.

Avant de visiter l'intérieur du château, nous voulons conduire nos lecteurs devant la façade opposée, c'est-

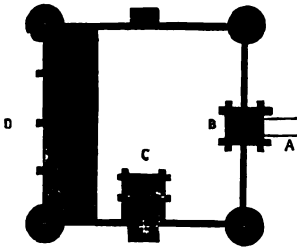
à-dire, celle donnant sur l'ancien parterre que fit dessiner et tracer, aux dépens de la vieille église de la paroisse, Mme d'Hémery. Cette façade offre un caractère plus ancien ; c'est qu'en effet elle aurait été édifiée vers la moitié du xvi^e siècle, par François de Coligny d'Andelot. L'ensemble de la construction ne semble pas permettre de penser qu'elle ne fut pas achevée par d'Andelot. Le surintendant d'Hémery, selon nous, n'aurait ajouté que la partie saillante du vestibule attenant au pont de pierre de construction massive qui traverse le fossé et que notre dessin, vu à vol d'oiseau, ne laisse pas voir.

Si maintenant nous jetons les yeux sur le plan, on reconnaîtra facilement que le château actuel a été bâti sur les fondations mêmes de la forteresse féodale.

Nous donnons ici comme rapprochement curieux, deux petites gravures ; c'est le plan du château de Druyes, bâti sur le sommet d'un rocher escarpé, et le plan du château de Tanlay, bâti au milieu de larges fossés pleins d'eau et au centre d'une vaste prairie marécageuse. La similitude des deux plans est frappante et fera bien comprendre le système de construction adopté dès les premiers temps du moyen-âge, c'est-à-dire vers le xii^e siècle.

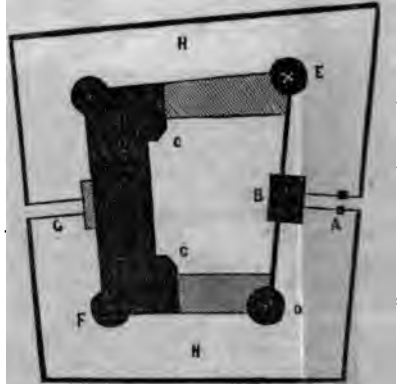
Ainsi, orientation semblable du corps de logis principal ; même position des murs d'enceinte et presque les mêmes dimensions ; nos dessins étant faits sur la même échelle de proportion : 4 millim. pour 2 mètres.

CHATEAU DE DRUYES.



A. Pont et fossé. — B. Poterne fortifiée. — C. Chapelle. — D. Grande façade.

CHATEAU DE TANLAY.



A. Pont et obélisques. — B. Grande poterne. — C. Grands escaliers. — D. Tour des archives. — E. Tour de la chapelle. — F. Tour dite de la Ligue. — G. Pont. — H. Fossé d'eau vive.

D'autres châteaux datant du xiii^e siècle, mais situés hors des limites de notre département, offrent plus de ressemblance encore avec la forteresse de Tanlay ; les exemples seraient nombreux et curieux à comparer.

Nous avons dit que le sol au centre duquel Tanlay est bâti ne présente qu'une nature marécageuse, modifiée seulement par des travaux considérables d'assainissement. Il ne faut pas douter que François de Coligny d'Andelot, songeant avant tout à assoir d'une manière solide les nouvelles constructions qu'il méditait, ne trouva rien de plus sûr que de profiter des fondations anciennes de la forteresse, qui avaient fait leur « effet ». On résolut de passer outre, malgré « l'irrégularité » du plan, ce qui dut être un « crève-cœur », qu'on nous permette le mot, pour l'architecte chargé de dresser les plans nouveaux. Ainsi s'explique cette singularité, qui donne à la façade du nord 60 mètres en chiffres ronds, et seulement 49 mètres à la façade du sud. Le château toutefois est bâti sur de si grandes proportions et les tours d'angles sont si habilement placées, qu'il est nécessaire d'examiner attentivement l'ensemble pour reconnaître

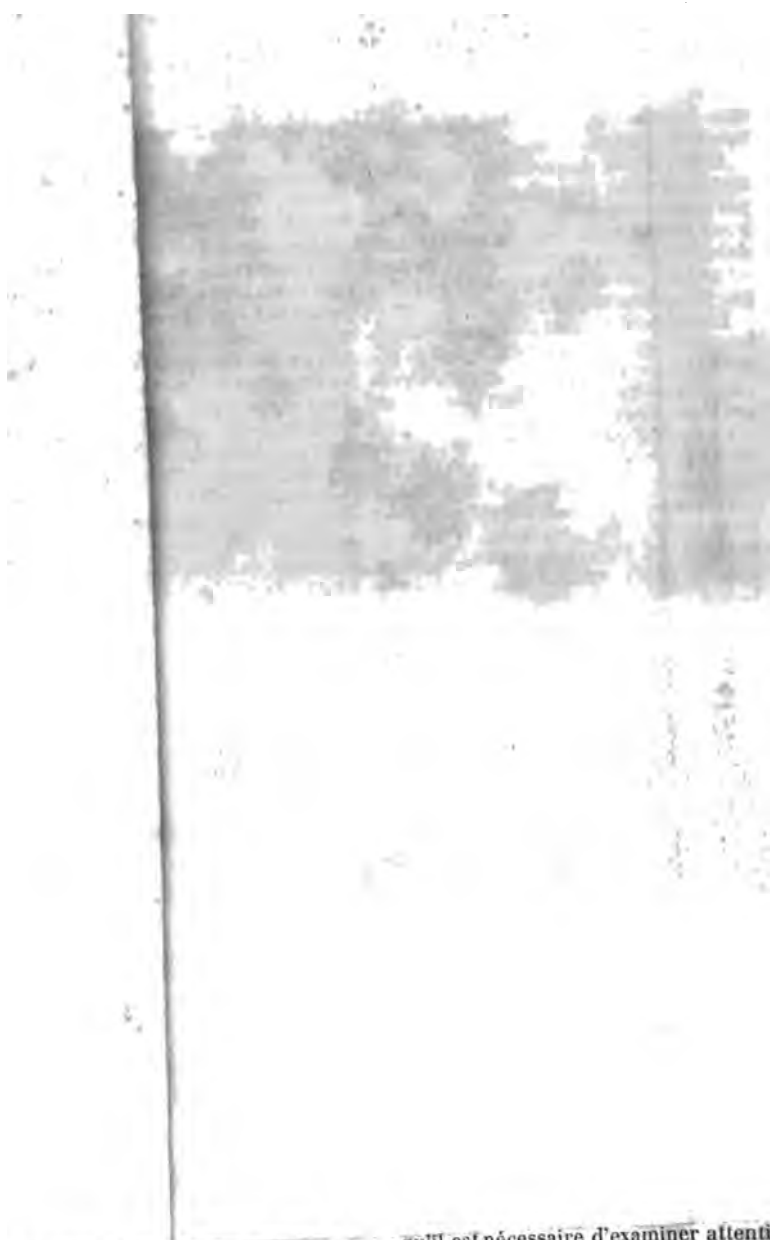
Ann. de l'Yonne 1855.



Victor P.

Imp. Gouard, Q. des Augustins, 55. Paris.

que le château de Tanlay doit être taler si tous les signes de la a féo



A. Pont et fossé. — B. Poterne fortifiée. — C. Chapelle. — D. Grande façade.

qu'il est nécessaire d'examiner attentivement l'ensemble pour reconnaître

cette énorme différence de onze mètres.

Le château de Tanlay est donc une forteresse féodale sous la forme et l'ornementation modernes de ses murailles. C'est surtout à ce point de vue que l'étude de cette grandiose construction est intéressante.

Cette étude démontre combien les architectes du xvr siècle, surent tirer parti des difficultés qu'ils rencontraient pour transformer une forteresse féodale en château seigneurial, et celui-ci en palais, et enfin, ce palais en édifice public accessible de tous côtés.

L'art architectural de la renaissance brillera toujours d'un vif éclat, et aujourd'hui même, les gigantesques constructions du nouveau Louvre en sont la preuve.

Le dessin, pris à vol d'oiseau, montre la tour de la Ligue et en fait connaître en partie l'agencement à ses divers étages ; l'autre tour est à peu-près semblable ; elles ont toutes les deux, environ dix mètres de diamètre. (Voir aussi le dessin spécial de la tour de la Ligue.)

Nous nous sommes étendus beaucoup sur la description du château de Tanlay, parce que nous ne trouverons plus durant nos voyages, dans le département de l'Yonne, une aussi belle construction à étudier et à décrire.

Cependant, nous signalerons encore à l'attention des visiteurs, les grandes et belles fenêtres en pierre, à frontons sculptés, ou ornés de larges moulures ; ces fenêtres sont monumentales, sans pourtant devoir être comparées aux merveilleuses fenêtres ornées d'arabesques et de rinceaux de feuillage, de médaillons, statues, colonnettes, mille choses encore qu'on se plut à multiplier dans les constructions de la renaissance, aux étages supérieurs, dans le but de cacher le plus possible, les immenses toitures en ardoises, dont la couleur foncée servit à mieux détacher la nuance claire de la pierre. Les cheminées de Tanlay, construites en pierres, présentent un assez bel aspect dans leur couronnement formé de pots à feu ou grenades enflammées.

C'est surtout par son aspect extérieur, que le château de Tanlay doit être

étudié ; l'intérieur n'offre pas la même profusion de décorations qui donnent au château d'Ancy-le-Franc un intérêt réel. Nous indiquerons sommairement les choses qui peuvent le plus appeler l'attention des visiteurs.

Nous commençons par la chapelle : Guillaume de Courtenay, seigneur de Tanlay, Adeline sa femme et leur fils Robert, donnèrent en 1222, diverses rentes pour la fondation d'une chapelle dans leur château. Cette chapelle fut construite sous la direction de Lemuet, vers 1648, et, dit-on, sur l'emplacement de l'ancienne ; nous en doutons. Aux premières années du xiii^e siècle, les tourelles d'angles étaient exclusivement défensives. Nous pensons que cette chapelle était comme celle de Druyes, placée dans la muraille, entre les deux tours. Quoiqu'il en soit, la construction de Lemuet, donne un exemple de la régularité froide et symétrique qui était, croyait-on, une imitation du style antique et déjà classique. Etabli dans une tour ronde, surmontée d'une toiture en dôme, l'intérieur de la chapelle est de forme carrée avec un dôme quadrangulaire formant pyramide creuse. Des pilastres de style corinthien occupent les angles. Combien ce petit « temple » pourrait sembler nud et froid si on pouvait le comparer à ce que devait être la chapelle du xiii^e siècle !

Au-dessus du maître-autel, on remarque un tableau estimable de Marot : *Saint-Jean l'Évangéliste*, fin du xvii^e siècle. Un second tableau plus intéressant et attribué à l'école italienne du Pérugin (fin du xv^e siècle), mérite d'être longuement étudié.

Nous avons parlé déjà de l'élégance des tourelles des escaliers. Celle de gauche était ornée d'un bas-relief placé au-dessus de la porte d'entrée sur la cour ; au-dessus de ce bas-relief, qui n'existe plus, on lit sur une plaque de marbre cette inscription :

PREMIUM. VIRTUTIS. HONOS.

Un procès-verbal curieux, conservé dans les archives de Tanlay, constate la visite faite par deux citoyens de Tonnerre envoyés à Tanlay pour constater si tous les signes de la « féo

dalité » avaient été brisés ou seulement recouverts de plâtre. Nous n'avons pas besoin d'indiquer la date de cette constatation, on la devine. Les écussons et armoiries avaient été brisés à coups de marteau ; on ne laissa que le chiffre composé des lettres entrelacées M.D.P.H. du surintendant d'Hémery.

La seconde tourelle d'escalier, celle de droite, que notre dessin fait voir, renferme une chose qui intéressera surtout les visiteurs encore peu initiés aux beautés archéologiques ou artistiques. C'est une pièce de bois de chêne d'environ 6 mètres de hauteur sur plus d'un mètre de diamètre, d'un seul morceau, et qui sert de noix à l'escalier, dont la partie supérieure fut détruite lors de l'incendie de 1762. Il paraîtrait qu'à cette époque, il était plus facile de se procurer une semblable et colossale pièce de bois d'une conservation parfaite que d'avoir des pierres de longues dimensions.

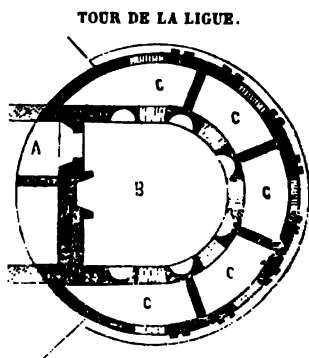
Le grand corps de logis ne renferme que de vastes appartements qui, par leur distribution primitive, donnent une assez médiocre idée du bien-être dans les plus beaux châteaux au XVII^e siècle. Des distributions nouvelles ont modifié l'état ancien, en conservant avec soin tout ce qui pouvait avoir une valeur artistique.

Nous citerons principalement quatre grandes cheminées en pierre. L'ornementation qui rappelle le style au milieu du XVII^e siècle, est fort remarquable, cependant un peu lourde d'exécution. La cheminée dite de la « chambre de l'archevêque, » au premier étage, est la plus importante ; elle a 2 mètres 60 centimètres de large, sur plus de 4 mètres de hauteur, et elle est décorée de 4 cariatides et de plusieurs statuettes en bas-relief.

Divers portraits et tableaux estimables se voient dans les appartements du château, mais les peintures les plus curieuses sont celles qui décorent une salle voûtée en pierre et située au deuxième étage de la tour dite de la Ligue ; le grand escalier et un petit escalier dérobé y conduisent.

Voici le plan de cette salle, son dia-

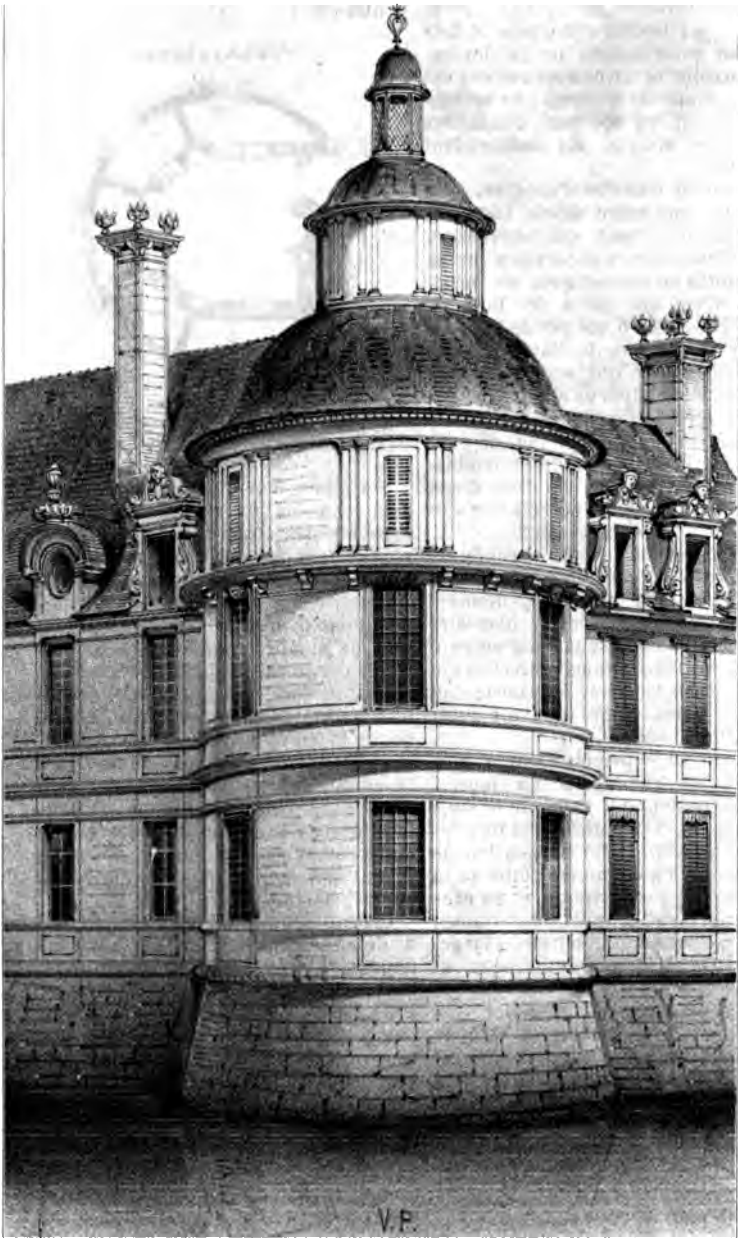
mètre extérieur est de 9 mètres 40 centimètres.



A. Corridor d'entrée. — B. Salle d'entrée. — C. Cabinets.

Six piliers dans l'épaisseur desquels sont creusées des niches destinées à recevoir des statues qui ont disparu, soutiennent une voûte soigneusement appareillée en larges pierres ; cette voûte presque demi-sphérique est ornée d'une peinture à fresque représentant un nombre considérable de personnages dessinés dans la proportion des deux-tiers de nature. On reconnaît assez facilement les dieux et déesses de la fable, sous les traits ou la figure des personnages célèbres à divers titres et contemporains des seigneurs de Coligny d'Andelot. Quelques dieux et plusieurs déesses sont représentés entièrement nus ; les autres sont vêtus à l'antique comme on le comprenait au XVI^e siècle.

Cette peinture qui est dans un état de délaisement qui s'explique parfaitement, est très-détériorée : une notable partie est même tout-à-fait effacée, mais c'est un effaçage volontaire, fait avec précaution et intention par une main habituée à manier le pinceau. Quels sont les personnages qu'on a faits disparaître ainsi, nous l'ignorons ; mais nous engageons vivement nos lecteurs à lire les pages curieuses dues à la plume fine et spirituelle de l'historien du château de Tanlay, annuaire 1844, pages 420 et suivantes. Les six





statues qui décoraient cette salle mystérieuse ont été enlevées sans laisser d'autres traces que celles du scellement dans la muraille. Il n'est pas douteux que le statuaire avait eu la meilleure part et que le peintre n'eut qu'à compléter une œuvre, difficile à qualifier ici, et que peuvent seuls expliquer les mœurs du xvi^e siècle.

Nous retrouvons à Tanlay les calcaires compactes et lithographiques, dont nous avons déjà signalé la présence près de Lezinne et de Saint-Vinnemer. Le bourg est bâti sur cette assise, et les collines voisines en sont exclusivement formées; quelques carrières sont ouvertes à leur flanc et l'on peut étudier la disposition et la nature de la roche. Partout elle se fait remarquer par une identité parfaite de caractères : c'est un calcaire compacte, argileux, jaunâtre, disposé très-régulièrement en bancs plus ou moins épais, et dont quelques-uns ont de 60 à 70 cent. de puissance. Ces bancs, séparés par des lits marneux ordinairement peu développés, se délitent facilement en minces plaquettes connues dans le pays sous le nom de Laves. Aux environs de Tanlay, les fossiles sont assez rares; dans les bancs exploités, nous n'avons rencontré que quelques échantillons du *Rhynchonella Corallina*, du *Mytilus subpectinatus*, et du *Pholadomya paucicosta*. A quelque distance de Tanlay, sur les berges de la route de Tonnerre, ces mêmes calcaires sont à découvert : les bancs sont moins épais et beaucoup plus marneux. Indépendamment des espèces précédentes, nous y avons recueilli le *Ceromya obovata*, le *Collysites granulatus* et le *Diadema complanatum*. Ces calcaires sont promptement recouverts par le coral-rag supérieur, si facile à reconnaître à sa couleur blanche et à sa texture oolitique, et qui, déjà, couronne les collines les plus élevées.

Notre itinéraire nous éloigne de Tanlay; mais en nous dirigeant vers l'abbaye de Quincy, nous traverserons l'immense parc du château. Il était dessiné à la française, c'est-à-dire orné avec le goût symétrique du xvii^e siècle,

et entouré de murs. Une magnifique pièce d'eau nommée le Grand-Canal, se présente tout d'abord; elle a plus de 530 mètres de longueur sur 25 mètres de largeur. A gauche et à droite, de ce dernier côté surtout, il y a une véritable haute-futaie presque séculaire; mais le temps a fait de grands vides dans ces beaux ombrages. On aperçoit sur la gauche, au-delà d'un interminable mur de clôture, la façade moderne d'une petite chapelle dédiée à Saint-Emilian et fondée dès le commencement du xv^e siècle, par Edme de Courcelles-Saint-Liébauld, seigneur de Tanlay. Voir l'Annuaire de l'Yonne 1841, page 156 (1).

Le grand canal est alimenté par de nombreuses sources venant de la vallée de Quincy; elles sont amenées par de larges et beaux canaux tracés en lignes droites et bordés de vieux arbres ombrageant aussi de longues allées d'un aspect grandiose. Une construction en pierre de taille nommée le Château-d'eau, ferme le canal; l'ensemble lourd et massif vu de trop près, produit assez d'effet à une longue distance. Une large allée nous fait arriver vers l'extrémité du parc, là un tilleul colossal attirera l'admiration des visiteurs. Nous voici hors du parc réservé; un joli chemin ombragé nous conduit après 1500 mètres de parcours à l'enclos ruiné de l'abbaye de Quincy.

Du bourg de Tanlay, un chemin public conduit à l'abbaye de Quincy; on passe au moulin de Tanlay, alimenté par les eaux qui viennent du parterre, et on arrive à la chapelle de Saint-Emilian qu'on laisse à droite pour suivre le chemin qui monte par une pente rapide sur le sommet d'une colline dont le versant opposé conduit par un petit bois droit vers l'abbaye. La distance est de près de 3 kilomètres.

(1) Ouvrages à consulter:

Manière de bien bastir pour toutes sortes de personnes, par Pierre le Muet, architecte du Roy, etc. Paris MDCLXIII, seconde édition donnant plusieurs plans, élévations et coupes du château de Tanlay.

Description du duché de Bourgogne par l'abbé Courtépée, 2^e édition, vol. 4.

Israël Sylvestre, collection de vues de Tanlay comprises dans « l'œuvre » de ce graveur célèbre.

Le vallon de Quincy est formé par le versant de deux plis de terrain appartenant au grand plateau général de la contrée, élevé d'environ 150 mètres en moyenne au-dessus du niveau de l'Armançon à Tanlay. Plusieurs sources d'une limpidité admirable se réunissent et forment au fond du vallon l'un des plus charmants ruisseaux qu'on puisse voir. De beaux ombrages surtout sur le côté rapide de la pente qui borde la rive gauche, donnent à cette partie du vallon un aspect pittoresque. Les religieux venus de l'abbaye de Pontigny (1) ne pouvaient mieux choisir l'emplacement de la nouvelle abbaye qu'ils voulaient fonder. Cette fondation eut lieu en 1135. Une petite église fut construite en attendant que la grande église et les bâtiments de l'abbaye pussent s'élever. M. l'abbé Henry, « Histoire de l'abbaye de Pontigny » donne à cet égard quelques détails auxquels nous renvoyons nos lecteurs ; le *Gallia-Christiana* et d'autres grands ouvrages du xvii^e siècle, donnent aussi de précieux documents historiques. Notre but n'étant que d'indiquer ce qui reste encore à visiter, nous conduirons nos lecteurs sur la grande et forte chaussée construite en travers de la vallée pour former un vaste étang. On peut juger encore, malgré l'envahissement de la bourbe, des roseaux et des broussailles, de l'étendue et de la beauté de cette grande nappe d'eau qui devait pouvoir nourrir une quantité considérable de poissons, en même temps qu'elle était utilisée pour faire mouvoir des moulins et arroser des jardins.

L'étang de Quincy a été mis à sec et bientôt une grande prairie, peut-être même un bon pâturage, aura remplacé les mauvaises herbes qui attristent le regard. Une source considérable, sortant de la base de la colline, suffit pour faire tourner un moulin ; l'eau, d'une limpidité extraordinaire, remplit un vaste canal creusé par les religieux et qui longe le verger de l'abbaye, puis va passer sous de charmants ombrages avant de se joindre à d'autres sources

réunies pour alimenter les grands canaux de Tanlay. N'oublions point de citer la jolie fontaine de Saint-Gaultier, source sortant d'un bassin recouvert par un petit bâtiment qui semble dater du xiii^e siècle, et que de longs conduits en pierre amenaient jusqu'au milieu du grand cloître de l'abbaye. De frais ombrages, une petite statue de moine posée sur un fut de colonnettes arrachées à la destruction par M. de Tanlay, donnent beaucoup de charme à cette humble solitude qui porte le nom de l'un des abbés de Quincy. Une muraille d'enclos d'une épaisseur considérable, mais dont il ne reste que des fragments qui étonnent par leur beauté et leur solidité, enfermait toutes les dépendances immédiates de l'abbaye. Moins heureuse que l'église mère de Pontigny, l'église de Quincy, ruinée plusieurs fois et démolie entièrement, il y a quelques années seulement, n'a laissé qu'une masse considérable de décombres que la mousse recouvre en partie. Le cloître, le réfectoire, le dortoir, ne laissent presque aucune trace. Un bâtiment secondaire, et celui nommé l'abbatial, ou logement de l'abbé, et enfin quelques corps de logis restent seuls debout. Nous donnons un dessin de la tourelle d'escalier qui mérite un coup d'œil, fin du xv^e siècle. L'intérieur de la tourelle se termine par un bel épanouissement de nervures fines, déliées et ornées d'écussons maintenant effacés, ainsi que de longues inscriptions en lettres gothiques dont on ne reconnaît que quelques fragments. Le bâtiment adjacent, occupé en partie par le logement du fermier et aussi par des étables, écuries et hangars, offre une série de belles voûtes à nervures ogivales datant du xiii^e siècle et présentant un bel appareil, mais sans ornementation. La destination actuelle a cruellement modifié les distributions primitives, toutefois, l'ensemble de quelques parties du bâtiment et de diverses annexes mérite d'être étudié, xiii^e siècle. Un autre corps de logis isolé et amoindri dernièrement dans ses dimensions, a été refait ou restauré durant le xvii^e siècle. Une petite inscrip-

1) Annuaire de 1844.

tion recueillie dans la partie démolie et remplacée par les soins de M. Eugène Lambert, sous-régisseur à Tanlay, nous donne une date :

F. M. DE MESGRIGNY HAS CELLAS DE NOVO CONSTRUXIT. ANNO DOMINI MDCXXXI.

Une précieuse petite gravure d'Israël Sylvestre représente l'abbaye de Quincy, déjà à l'état de ruine.



Voir l'article de Commissey.

Nous avons dit que la route impériale de Bony-sur-Loire à Neuschâteau traversait le bourg de Tanlay. Après avoir suivi toute la rue haute, elle longe en laissant sur la gauche l'ancien enclos des Cordeliers, puis longe également le mur de clôture du parc réservé de Tanlay jusqu'au coude à

angle droit, que fait cette muraille. De là, on aperçoit sur la droite de la route une délicieuse allée bordée de grands ombrages et arrosée par un petit ruisseau ; c'est l'allée de la fontaine du bois de Narmond. Rien n'est plus agréable qu'une promenade à cette charmante source bien souvent visitée.

Au-delà du bois de Narmond, la route monte en traversant le bois de Tanlay et arrive longer sur la droite celui plus considérable de Volineuse. On aperçoit à gauche à plus d'un kilomètre de distance

BAON, village situé au fond d'une vallée humide à 4 kil. de Tanlay. Pop. 233 hab.

Un assez bon chemin descend de la grande route au village de Baon, qui est la localité la plus humide de tout le canton de Cruzy. Plusieurs des ménages habitant les maisons bâties dans la prairie voient, en hiver, l'eau sortir à côté du foyer ou sous les lits. On peut en toute saison puiser de l'eau à la main dans les puits. Hâtons-nous de dire que le plus grand nombre des habitations sont situées à mi-côte.

Cette humidité excessive s'explique par la nature compacte et argileuse du terrain ; les eaux glissent sur le sol sans le pénétrer, et s'échappent à la base des collines en sources abondantes.

L'église construite dans la prairie et entourée de son cimetière, est petite mais assez ancienne ; XIII^e siècle ? Un porche couvert en laves précède le portail au-dessus duquel s'élève un petit clocher neuf en ardoises. L'abside de forme carrée est voûtée en berceau ; mais le style ogival se retrouve dans l'arc de la nef et les fenêtres. Disons enfin, que la croix du cimetière est assez remarquable par les attributs de la Passion qui sont sculptés sur le fût de la colonne.

On remarque la maison d'école, construction récente, simple et de bon goût.

Baon se trouve, comme Tanlay, au milieu des couches argilo-calcaires du coral-rag moyen ; la roche se présente sous un aspect identique, et les mêmes fossiles la caractérisent.

Par un chemin qui suit le fond d'un pli de terrain nous revenons rejoindre la grande route le long du bois de Volineuse. Là, on peut suivre dans le bois et à peu de distance du bord de la route, les traces de la levée d'une voie antique ; c'est celle qui conduit à LANUNUM. Voir l'article de Cruzy.

Bientôt après, la grande route descendant vers le fond d'un vallon boisé passe à peu de distance de

PIMELLES, petit village situé sur le penchant d'une colline et traversé par le chemin de grande communication, n° 42, de l'Isle à Arthonnay, pop. 269. hab.

Le village possède encore un assez beau château datant du xvii^e siècle, mais fort délabré aujourd'hui et privé de l'une des ailes qui accompagnait le corps de logis central. Le parc et le jardin autrefois bien plantés sont détruits, et ça et là on retrouve les débris des murailles de clôtures qui s'étendaient jusqu'à la grande route, près d'un petit castel aujourd'hui inhabité ; construction pittoresque datant du xvi^e siècle. Voir l'Annuaire de l'Yonne 1843, page 82. L'église de Pimelles n'offre que peu d'intérêt ; elle appartient en partie au xvii^e siècle. On remarque derrière le maître-autel, dans la sacristie, un assez bon tableau représentant *Saint-Jean-Baptiste* ; un cadre sculpté et doré témoigne de la valeur attachée à ce tableau digne d'être placé dans une église où l'ordre et la propreté règneraient. On remarque aussi dans la chapelle de gauche, au milieu de vieilles planches, une sorte de châsse renfermant un groupe de figurines en cire, datant du siècle dernier et représentant la Nativité, ouvrage curieux et l'un des plus importants en ce genre, conservés dans nos églises de village.

Nous retrouvons encore à Pimelles les calcaires du coral-rag moyen, toujours si remarquables par leur couleur jaunâtre, leur texture compacte et lithographique et la disposition de leurs assises. Indépendamment des fossiles

qu'on rencontre habituellement dans cette couche, on a recueilli, aux environs de Pimelles, des espèces dignes d'être signalées (1), et parmi lesquelles je citerai le *Phasianella striata*, le *Bulla Moreana*, le *Pholadomya flexuosa*, le *Mya rugosa*, deux espèces d'*Opis* dont une est probablement nouvelle, et un polyptère aux rameaux contournés et striés, très-voisin de l'*Aplousmilia* Buvignieri.

La grande route s'avancant par une forte pente et en ligne droite, traverse la forêt de Paisy, hameau situé sur l'un des points les plus élevés de la contrée et près de la lisière de la forêt de Gland qui s'étend sur un vaste plateau ondulé, au sud du hameau. Cette disposition topographique de la forêt, empêche de jouir du coup d'œil que présente un horizon immense vers le sud et le sud-ouest. Voir l'article de Villon.

Toutefois, les archéologues, ou plutôt les antiquaires, auront un grand dédommagement. C'est à quelques pas de Paisy, et entre les forêts de Paisy et de Gland que passe la voie romaine d'Auxerre à Langres. La « levée » de la chaussée est parfaitement visible et sert de temps immémorial de limite de terrain.

Arrivant près de la ferme dite de Cinquante arpents, la voie antique est rejointe par la grande route qui en emprunte l'emplacement et l'alignement parfait sur une étendue de près d'une lieue (3,700^m), là un coude brusque sur la gauche et d'une longueur de 700 mètres, mène les deux voies, toujours réunies, vers un nouvel alignement de 2,500 mètres, traversant en ligne droite le marais de la Vèvre.

Nous tenons pour certain d'après M. Lambert, régisseur de Tanlay, et né à Gigny (1), village peu éloigné de la Vèvre, que la voie antique, très-nettement conservée, disparut lors de la construction, vers l'année 1823, de la grande route actuelle qui en recouvrit l'empiérement. Ces deux routes ainsi superposées se continuent au-delà de la petite ville de LAIGNES, (Côte-d'Or),

(1) Voir la collection de M. Rathier, à Tonnerre.

(1) Annuaire de 1834, page 291.

sur une étendue de plus de 9 kilom. c'est-à-dire à un kil. en avant du village de CÉVILLY; la voie antique s'avance vers le nord-est, la route nouvelle du côté de Fest, c'est-à-dire CHATILLON-SUR-SEINE.

Entre Pimelles et Paison, nous avons laissé à deux kilomètres sur la droite au-delà des bois,

GLAND, village situé au fond d'une vallée profonde formée par plusieurs vallons d'un aspect un peu triste. A 7 kilomètres de Cruzy; pop. 480 hab.

Gland, l'une des plus riches communes du canton de Cruzy s'est blotti près d'une fontaine au-dessus de laquelle on a construit un bâtiment assez important. L'ensemble des habitations n'offre rien de pittoresque ni de régulier, et les travaux d'amélioration et d'embellissement n'ont encore rien ôté de l'aspect triste des maisons couvertes en laves. L'église, construite en 1827, présente le style de l'architecture de ce temps où florissait l'ordre classique du « Pœstum. » Déjà les plafonds en plâtre tombent par morceaux et laissent voir les lattes, etc.

Des travaux de nivellement et de pavage en cours d'exécution donneront à la rue principale de ce village une propreté qui était désirable.

La voie romaine de LANGRES à AUXERRE traverse la vallée de Gland. Nous allons donner l'itinéraire de cette voie en la suivant depuis son embranchement près de Tonnerre, jusqu'aux limites de notre département. Les indications nombreuses et précises que nous a fournies M. Eugène Lambert, de Tanlay, nous ont beaucoup servi pour suivre sur le terrain, le tracé de cette voie antique dont la « levée » c'est le nom qu'elle porte dans la contrée, est très-nettement reconnaissable, même au milieu des bois.

La voie d'Auxerre à Langres, arrivée à Tonnerre, suivait sur une étendue d'un peu moins de 6 kilomètres la voie antique de SENS à ALISE dont nous parlerons plus loin en détail. Voir l'article d'AVROLLES. Parvenue à peu près au point le plus élevé de la côte, entre les bornes kilométriques 187 et

188, la voie de Langres tourne presque à angle droit sur la gauche, c'est-à-dire vers le fond de la vallée de l'Armançon, dont elle descend le versant entre une lisière de broussailles, appartenant à la commune de St.-Vinnemer et le bois de Seville, appartenant à la commune de Tanlay. La Levée est très-reconnaissable, et sert de limite de finage; elle suit la lisière du bois nommé la Queue-de-Seville, fait un coude brusque dans un pli de terrain et s'avance ensuite droit au Gué-des-pierres. Ce gué traversant l'Armançon dans un endroit où cette rivière n'avait point de hautes berges est formé par de larges et puissantes couches de roches calcaires, à fleur du sol. De temps immémorial, ce passage était fréquenté, mais la grande ligne du chemin de fer en détournant le cours de l'Armançon, a comblé, en le traversant, le vieux gué près duquel des découvertes de tombeaux et de médailles ont été faites.

La voie traverse en ligne droite le canal et le chemin de Saint-Vinnemer à Tanlay. Dans l'étroit espace laissé entre le canal et le chemin, la levée est bien conservée. Après avoir passé au chemin des Couardes et longé les vignes de Vauclos et servant toujours de limites de finages, elle arrive au bois de Bucherien. Ici, est un point important: c'est la bifurcation de la voie antique. La branche de gauche, dénaturée par un large chemin, s'avance vers la queue du bois de Foucherolles où elle est très-visible et va en traversant le bois de Volineuse ou de Saint-Vinnemer et servant de limite de finage, longer la grande route de Tanlay à Châtillon dont nous avons parlé. C'est la voie de LANDBNUM; voir l'article Cruzy.

La branche de droite longe la lisière intérieure du bois de Bucherien. De ce point, et sur une étendue de plus de 7 kilomètres, au milieu d'une contrée très-élevée, formée de vastes terrains ondulés d'un aspect monotone, et servant toujours de limites de finages, la levée bien caractérisée se prolonge en dehors du bois vers Gland, en laissant la ferme de la Grange-aux-Moi-

nes, à environ 500 mètres à gauche et en traversant à angle droit, le grand chemin de l'Isle à Arthonnay, par Pimelles. A 500 mètres au-delà de ce grand chemin, la levée descend dans le fond d'un vallon où elle se perd sous les terres labourables; mais laissant le chemin de Gland monter à droite une pente rapide, la levée tourne à gauche, forme la limite des finages de Pimelles et de Gland, traverse la vallée de Gland à 1,500 mètres en avant de ce village, puis monte bien caractérisée en formant limites, le long de la forêt de Paison et du bois des Crots, touchant la forêt de Gland, et vient ainsi que nous l'avons dit, se perdre dans la grande route de Tanlay à Châtillon-sur-Seine. Une découverte de tombeaux a été faite le long de la forêt de Paison et sur le bord de la voie romaine, parfaitement indiquée par la grande carte de France de l'Etat-major, feuille n° 97.

Nous avons dit qu'un chemin de grande communication allait de l'Isle à Arthonnay, par Pimelles. Notre itinéraire nous conduit sur cette route pour arriver à

CRUZY, bourg, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Tonnerre et traversé par le chemin de grande communication n° 42, de l'Isle à Arthonnay; à 52 kil. de Tonnerre; pop 4106 hab.

Ici encore, une fontaine assez abondante, prenant sa source au fond et vers l'extrémité d'un petit vallon, a motivé la situation du bourg de Cruzy. Une partie du bourg est bâtie dans le bas et sur les revers du vallon étroit et profond, aux abords de la fontaine; l'autre partie est établie sur un sol plus uni mais très-élevé et dépourvu de végétation.

L'ensemble est triste et monotone malgré le caractère exceptionnel de la position; cela tient à la couleur noire des maisons qui sont bâties et couvertes en petites pierres minces appelées laves. Cruzy d'ailleurs, est isolé au milieu d'immenses terrains ondulés d'un aspect triste et froid, et atteignant l'élévation énorme pour notre département,

de 180 mètres en moyenne au-dessus de l'Armançon à Tanlay. Le bourg de Cruzy, possédait autrefois un château dont il ne reste plus trace et qui jouissait de prérogatives, dont l'Annuaire a quelquefois parlé.

L'église est de grande dimension, elle appartient à deux époques bien différentes; xiii^e siècle pour le sanctuaire et le chœur; xviii^e siècle pour la nef et la façade qui est d'ordre dorique et d'ordre corinthien, soi-disant, surmonté d'un gros clocher de forme carrée et couvert par un toit aigu en ardoises; fin du xviii^e siècle. La nef, lourdement construite, témoigne que l'architecte aura craint pour son édifice, les ouragans et les grands vents qui règnent dans les régions élevées. Cependant l'intérieur de l'église présente un ensemble grand et régulier. L'abside qui appartient au xiii^e siècle, mais lourd et massif, est voûtée en pierre dans un style ogival médiocre. Au-dessus de l'autel de la Vierge, on voit une statue, grandeur de nature, en pierre; style du xiv^e siècle. Disons qu'ici la propreté ne laisse rien à désirer; nous notons ce fait pour sa rareté, de même que nous avons remarqué avec plaisir, que d'assez nombreux fragments de sculpture étaient rangés avec soin et non pas jetés dehors le long des murailles. Ce respect pour les vieilles sculptures, « qui ne peuvent plus servir, » est un exemple que nous aimons à constater et auquel on doit applaudir.

Vers le milieu de la rue principale, on remarque une petite maison assez ancienne et sur laquelle on lit ces inscriptions :

VOTA MEA DOMINO REDDAM IN CONSPECTU OMNIS POPVLI. QUID RETRIBVANT DOMINO PRO OMNIBVS QVÆ RETRIBVIT MIHI, 1652.

A l'angle de cette maison, s'élève une croix en pierre portant la date de 1690.

Le grand chemin de Cruzy à Arthonnay, doit selon toutes les probabilités, traverser à environ un kilomètre, la voie romaine de Tonnerre à Landunum, à peu de distance d'un arbre « signalé » occupant un point culminant.

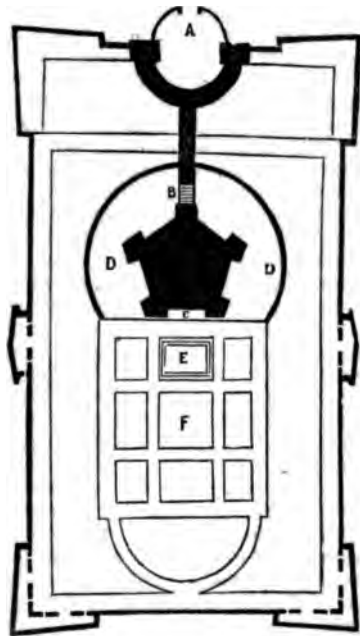
Mais la voie romaine a disparu sous les couches de terres labourables de ce vaste plateau ondulé, duquel on jouit d'une vue très-étendue vers le sud-ouest. Pour reconnaître l'empiérement presque intact de cette voie, il faut, partant de Cruzy, suivre le chemin de Baon qui, arrivant à l'entrée du bois de Cruzy, est traversé obliquement par un véritable « chemin pavé » large de cinq mètres environ et sortant du bois, après l'avoir traversé en ligne parfaitement directe sur une longueur de 2,000 mètres. Ce chemin connu d'ailleurs dans le pays sous le nom de « chemin des Romains, » forme la limite des finages de Cruzy et de Pimelles. Cette ligne de limite va rejoindre la grande route de Tanlay à Châtillon-sur-Loire et vient longer le bois de Volineuse dont nous avons parlé, articles de Pimelles et de Gland.

Sortant du bois de Cruzy, la voie s'avance vers le nord-est, dans la direction de la forêt de Maulnes, en traversant des champs labourés où elle disparaît. Arrivée à la forêt de Maulnes, la voie de Landunum forme la limite des départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne jusqu'à la ferme dite le Champ-des-Rupt, située sur la voie antique et à trois kilomètres seulement de Landunum. (Carte du dépôt de la guerre, feuille 97).

Autour de Cruzy se montrent encore des calcaires compactes et lithographiques; ils sont exploités sur plusieurs points: certaines assises, remarquables par leur nature shisteuse, se délitent en minces plaquettes et sont employées, ainsi que nous l'avons déjà vu, pour couvrir les maisons. Dans la forêt de Maulnes, ces mêmes calcaires sont recouverts par les couches blanches et oolitiques du corallrag supérieur, que nous retrouvons près de Tonnerre, si puissamment développé et si riche en fossiles.

Le chemin de grande communication, en sortant de Cruzy, arrive après un parcours d'environ 3 kilomètres dans les bois de Maulnes que l'on traverse en suivant le fond d'un petit vallon très-pittoresque. Après 4,500 mètres de distance, on arrive près d'un

groupe de maisons sur la gauche, dominé par un énorme corps de logis d'un aspect tout-à-fait extraordinaire; c'est le château de Maulne, ou Mosne, célèbre dans toute la contrée pour les histoires de revenants et de visions qu'on en raconte.



A Cour d'entrée. — B. Pont levis. — C. Fontaine. — D. Fossés. — E. Bassin ou pièce d'eau. — F. Jardins.

Le château de Maulnes est bâti sur une éminence faisant partie du grand plateau général de la contrée, et de laquelle on découvre vers le sud et le sud-ouest, une étendue de pays considérable. Le château actuel occupe l'emplacement d'un autre château dont il est fait mention dès le XI^e siècle. L'isolement de ce château, au centre d'une immense forêt, s'expliquerait par la présence d'une fontaine prenant sa source sur l'éminence même où nous voyons le château actuel.

Cette curieuse et précieuse fontaine

fut enclavée dans l'enceinte des murailles et au centre même du donjon. Mais la forteresse du moyen-âge n'est pas parvenue jusqu'à nous et elle fit place à une construction nouvelle commencée vers le milieu du xvii^e siècle par un des comtes de Tonnerre. Ce nouveau château, bâti pour servir, dit-on, de rendez-vous de chasse, ce dont nous doutons, présente la masse lourde et écrasée d'un corps de logis ayant cinq façades. A chacun des angles de ce bâtiment bizarre, s'élève une tourelle de forme carrée, percée de fenêtres destinées à éclairer le centre du bâtiment, occupé par un escalier monumental dont il nous sera bien difficile de pouvoir donner une idée exacte. Il faut se figurer une tourelle ronde d'escalier, tournant depuis la base du château, jusqu'au sommet de la toiture. La muraille de cette tourelle est percée d'un très-grand nombre de fenêtres destinées à en éclairer l'intérieur, c'est-à-dire l'escalier; mais celui-ci, au lieu d'être placé à l'intérieur de la tourelle, en fait au contraire le tour extérieurement, laissant l'intérieur vide en forme de puits au fond duquel la fontaine dont nous avons parlé prend sa source. L'escalier communiqué de plain-pied, au moyen d'un palier placé devant chacune des cinq faces intérieures, aux chambres de l'édifice qui, dit-on, contient trois cent soixante cheminées ! Ce curieux et unique château était entouré d'un large fossé qu'on traversait sur un pont très-long et aboutissant à l'une des cinq tourelles carrées placées aux angles extérieurs. Cette tourelle avait sa porte défendue par un pont-levis dont les embrasures existent encore.

Construit vers la moitié du xvii^e siècle, ce curieux château, qui rappelle l'agencement des fortifications nouvelles, est habité par un fermier. Cinq longues et magnifiques allées, tracées en lignes droites, au milieu de l'immense forêt de Maulnes, correspondaient aux cinq tourelles d'angles du château. Cette forêt si amoindrie depuis quelques années, par suite de défrichements, s'avavançait jusqu'au pied des murailles, isolées, tristes et solitaires aujour-

d'hui, après avoir été, durant plus de 450 ans, le rendez-vous joyeux des plus puissants seigneurs de la province, les comtes de Clermont-Tonnerre, et les marquis de Louvois.

Le château de Maulnes présente des dispositions architecturales et des distributions intérieures que nous ne pourrions faire comprendre à nos lecteurs qu'à l'aide de nombreux dessins. Nous préférons engager nos lecteurs à aller eux-mêmes visiter et étudier cette singulière construction dont nous donnons seulement un plan d'ensemble.

De Maulnes, le chemin de grande communication conduit directement à Arthonnay.

Notre itinéraire nous ramène à Commissey par Tanlay. On suit un bon chemin qui laisse à peu de distance, à gauche, le canal de Bourgogne, et longe, à droite, une colline exclusivement formée par le calcaire compacte et lithographique. A mi-côte de cette colline s'ouvre une carrière : la roche exploitée est compacte, de couleur jaunâtre, disposée en bancs plus ou moins épais, séparés par de minces filets d'argile. Les fossiles paraissent rares; nous y avons cependant recueilli quelques *Rhynchonella Corallina*. Le chemin que nous suivons, avant d'arriver à Commissey, fait un coude et se rapproche du canal. Dans cet endroit même il existe une ancienne carrière creusée comme la précédente, bien qu'à un niveau de beaucoup inférieur, dans les calcaires compacts et lithographiques. Abandonnée depuis longues années, cette carrière est envahie par l'herbe et encombrée de déblais; nous engageons cependant le géologue à s'y arrêter un instant. Quelques petits escarpements laissent encore à découvert une assise marneuse qui est pénétrée de fossiles. Nous y avons recueilli les *Mytilus pectinatus*, *pseudo-gibbosus*, et *Medus*, les *Ceromya excentrica* et *obovata*, le *Pholadomya paucicosta*, l'*Ostrea gregaria*, etc.; les fossiles les plus répandus sont le *Terelratula insignis* et le *Rhynchonella Corallina*; on y trouve aussi très-abondamment une *Perne*

que M. Raulin, à tort suivant nous, a rapportée au Perna quadrata, et dont nous avons fait (Etudes sur les Moll. foss. de l'Yonne) une espèce nouvelle sous le nom de foliacea. Tous ces fossiles, tantôt entiers, tantôt à l'état de fragments, sont confondus pêle-mêle dans une couche marneuse, de couleur jaunâtre, dont la puissance est environ de 1 mètre 80 cent. Les térébratules et les huîtres ont seules conservé leur coquille; presque toutes les autres espèces sont des moules intérieures. Cette ancienne carrière n'est qu'à une centaine de mètres de

COMMISSEY, village situé sur le bord du canal de Bourgogne, à peu de distance de la rive droite de l'Armançon et traversé par le chemin de moyenne communication de Saint-Vincent à Saint-Martin; à 4 kil. de Tonnerre, pop. 440 hab.

Commissey, autrefois entouré d'une muraille défensive, comme le plus grand nombre de nos villages, ne présenterait de bien intéressant sous le rapport pittoresque, malgré les grands massifs de verdure qui bordent le canal.

L'église située vers l'extrémité du village vers Tonnerre, n'offre rien non plus remarquable, bien qu'elle ait été restaurée d'une manière « notable » vers l'année 1846.

C'est vers cette époque que disparut peu à peu, par morceaux, dans les fondations d'une nouvelle muraille de l'abside, un tombeau en pierre renfermant les ossements de l'un des premiers abbés de Quincy, dont nous avons déjà parlé; abbaye qui n'est éloignée de Commissey que de 3 kil. environ. Le tombeau et les reliques qu'il renfermait avaient été sauvés de la destruction et de la ruine de la vieille abbaye et rapportés en grande cérémonie, par les habitants de Commissey, pour être déposés dans l'église de leur paroisse. Lors de la « mémorable » restauration du chœur de l'église, en 1846, on trouva « vieux » le pauvre tombeau, et il servit de matériaux pour la nouvelle construction. Les reliques avaient été presque clan-

destinement, ou du moins sans le cérémonial d'usage, transférées dans un autre lieu.

On remarque encore à Commissey, une belle croix élevée sur la place publique; elle date de la renaissance et porte les petites statuettes de Saint-Rémy et de Saint-Denis, croyons-nous. Le Christ, la Vierge et l'Enfant-Jésus sont également représentés suivant le style habituel de cette époque qui ne manque pas d'un certain caractère monumental.

Aujourd'hui, on se borne à envoyer acheter une croix de fonte à l'entrepôt général de la fonderie, ou dans un magasin en gros. Nous préférons les « tailleurs d'images » d'autrefois. Voir l'article de Soumaintrain.

Le chemin de moyenne communication nous conduira en quelques minutes, par la rive droite de l'ancien lit de l'Armançon, à

SAINT-MARTIN, village situé dans la vallée de l'Armançon et traversé par la route départementale de Tonnerre à Bar-sur-Seine. A 41 kil. de Tonnerre, pop. 256 hab.

La situation de Saint-Martin, vue des rives du canal, offre un aspect tout particulier de solitude, motivé par les hautes collines tristes d'aspect et monotones de couleur qui l'enferment comme dans un immense amphithéâtre. Un vallon profond, creusé dans l'escarpement qui s'étend sur la gauche du voyageur, c'est-à-dire au nord-ouest, contribue à donner à l'ensemble du site un caractère pittoresque.

L'église offre de la grandeur, mais aussi une nudité et une pauvreté extrêmes, malgré les travaux d'assainissement en cours d'exécution. La nef est voûtée en ogive et porte la date de 1586. Dans le transept du sud, on lit scellée dans la muraille, l'inscription suivante:

CY GIST LE CORPS DE MESSIRE ANTOINE MILON, NOTAIRE AU BAILLIAGE DE MOLOSME ET CY-DEVANT RECEVEUR GÉNÉRAL DE L'ABBAYE DE SAINT-PIERRE DUDIT MOLOSME, DÉCÉDÉ LE SEPT MARS 1716, AGÉ DE 80 ANS UN MOIS HUIT JOURS. PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON ÂME.

Nous n'avons cité cette inscription que parce que nous allons aller visiter bientôt la paroisse autrefois célèbre de Molosmes.

Le maître-autel est en pierre, peint en jaune et bleu et d'une ornementation lourde ; on lit cette inscription :

HOC ALTARE ERIGENDVM CVRAVIT P. DE COURCELLE PARROCHVS MELUNDENSIS. 1675.

Les fenêtres ogivales du sanctuaire, xv^e siècle, plusieurs statues, et entre autres celle placée sur la façade et représentant la Vierge et l'Enfant-Jésus, fin du xv^e siècle, méritent quelque attention.

A 300 mètres de Saint-Martin, à peu de distance à droite de la route de Tonnerre, on remarque les bâtiments d'une ferme appelée l'Abbaye. Cette ferme occupe l'emplacement où furent transférés vers la fin du xii^e siècle les religieux de l'abbaye de Molosmes, bâtie très-anciennement à 2,500 mètres plus au nord, au fond d'un vallon sauvage. Rien ne vient maintenant constater, rien pas même des ruines, que cette nouvelle fondation fut une forteresse qui garda jusqu'à la révolution son caractère féodal, nous a-t-on dit.

Nous retrouvons à Saint-Martin les calcaires compactes et lithographiques de Tanlay et de Commissey, mais ils ne constituent que la base et le flanc des collines. Déjà se développent au-dessus d'eux les calcaires blancs et oolitiques du coral-rag, surmontés eux-mêmes des calcaires à astartes et des argiles kimméridgiennes. La montagne au pied de laquelle est bâti Saint-Martin et que la route de Tonnerre à Bar-sur-Seine entame sur plusieurs points, nous montre cette succession de couches ; c'est au sommet de cette montagne que nous signalons, pour la première fois, les argiles kimméridgiennes que l'*Ostrea virgula* caractérise d'une manière si précise.

L'Annuaire de l'Yonne a publié, en 1846, une notice intéressante ayant pour titre : *Molosmes, Saint-Martin et Commissey*. Nous y renvoyons nos lecteurs, qui trouveront dans cet article une foule de recherches dues au zèle

de l'historien du Tonnerrois moderne. Nous donnons seulement quelques détails descriptifs généraux.

Le chemin de Commissey à Saint-Martin suit, ainsi que nous l'avons dit, la base d'une haute colline au pied de laquelle passe et coule doucement l'ancien lit de l'Armançon et dans la direction du sud au nord. Mais arrivé à l'endroit où s'élève le village de Saint-Martin, l'Armançon reconstruit le massif solide d'une montagne formée de roches, dut revenir sur lui-même, en longeant la base de cette montagne et décrivant ainsi un vaste ovale qui ramène ses eaux, après un parcours de plus de 4,800 mètres, à 4100 mètres seulement du point de départ. C'est vers l'extrémité de l'ovale et au fond de l'amphithéâtre fermé par le revers de la montagne qui abrite des vents du nord, que les bâtiments de la nouvelle abbaye furent construits et à peu de distance de la rive gauche de la rivière. Mais cette rivière, cela n'est pas douteux, alors surtout que la cascade d'eau était entretenue par les forêts de la Bourgogne, plus étendues qu'elle ne le sont maintenant, dut gêner souvent les religieux. Ils songèrent alors à établir et à faciliter le cours de l'Armançon en réunissant par un canal les deux extrémités de l'ovale dont nous avons parlé ; ce canal qui n'avait pas un quart de lieue d'étendue, (formant aujourd'hui le bras principal), laissait dans une véritable île la nouvelle abbaye. La grande route départementale de Tonnerre à Bar-sur-Seine traverse en ligne droite cette même île et l'on peut étudier facilement la configuration du sol, qui présente avec ses vallons profonds un ensemble qui frappe le regard et appelle l'attention. Nous suivrons l'un de ces vallons pour arriver après 2 kil. de marche à

MOLOSMEs, village situé au fond d'un vallon profond, à 7 kil. de Tonnerre, pop. 445 hab.

Des vignes et de nombreux noyers entourent les maisons resserrées et bloties au fond du vallon. Les rues sont assez régulières et témoignent dans leur tracé une sorte de direction

donnée d'avance ; cela est d'autant plus probable que les reconstructions n'avaient lieu qu'avec la permission des abbés de Saint-Martin. Au centre du village s'élève la grande église ; elle est parfaitement « orientée » malgré le peu de largeur de l'emplacement.

Aujourd'hui, et nous en verrons l'exemple à Quincerot, l'église serait soumise pour sa construction à un alignement administratif ou autre qui la placerait dans une position différente, c'est-à-dire le portail faisant face au midi et l'abside au nord pour suivre l'alignement général.

Nous n'avons pas trouvé la grande église de Molosmes aussi belle que nous l'espérons. Reconstituée vers le xvi^e siècle (elle porte les dates de 1537 et 1544), l'église ne présente pas de caractère architectural net et bien tracé ; il y a lourdeur et indécision dans la disposition de l'ensemble. Soit pénurie d'argent et de matériaux, cette vaste église est mal bâtie et mal appareillée dans presque toutes ses parties. On peut, en comparant les remarquables églises de Neuvy-Sautour et d'Arthonnay à celle de Molosmes, juger de la différence de main-d'œuvre. La nef et ses bas-côtés, le transept et le chœur ne présentent pas à l'intérieur, malgré leur vaste étendue pour une église de village, de beauté réelle ; le style est lourd et médiocrement conçu.

Rien dans cette vaste et pauvre église ne nous a semblé antérieur au xvi^e siècle ou à la fin du xv^e. Nous présumons devoir trouver quelques traces remarquables de l'église ancienne, c'est-à-dire de celle qui a dû précéder l'église actuelle, mais le portail et le lourd clocher carré qui le domine n'ont rien de plus ancien que l'église. C'est habituellement là qu'on retrouve les parties anciennes dans les églises refaites à la renaissance ; le travail de reconstruction commençait par le chœur. Nous pourrions ici nommer pour le département un nombre considérable d'églises où cette disposition se reconnaît.

Il semblerait certain que, dès les premiers temps de la monarchie française, un monastère aurait été fondé

dans le vallon étroit et retiré de Molosmes. A cette époque reculée, les terrains pierreux et rocailleux qui environnent le vallon ne devaient pas présenter l'aspect nu et triste qu'ils ont aujourd'hui. Ils devaient, au contraire, être recouverts de grands bois et d'immenses étendues de bruyères, défrichés ou arrachés peu à peu à diverses époques assez rapprochées de nous. Au moyen-âge, des forêts profondes et de larges terrains nommés de nos jours, terrains de « vaine pâture » recouvraient le sol pierreux que des charrues nombreuses sillonnent aujourd'hui. Les forêts ont disparu et ne laissent que des bouquets de bois ou de taillis. Les terrains de vaine pâture eux-mêmes disparaissent chaque jour, et si nous jugeons des progrès ou des développements que peuvent prendre en peu d'années le défrichement des forêts par ce qui s'est fait autour du château de Maulnes, on sera convaincu qu'il n'a fallu ni de grands efforts ni un long espace de temps pour anéantir les ombrages qui devaient entourer de toutes parts l'abbaye de Molosmes.

Les calcaires lithographiques et compactes ne se montrent plus aux environs de Molosmes. C'est le corallrag supérieur ou plutôt le calcaire à astartes qui forme la base et le flanc des collines ; c'est l'étage kimméridgien avec ses argiles et ses lumachelles pétries d'*Ostrea virgula* qui en occupe le sommet.

Un bon chemin conduit, par une pente rapide d'abord et par des plateaux ensuite à

MELISEY, beau village situé dans une vallée fertile, à 15 kilomètres de Cruzy, pop. 425 hab.

De belles eaux prenant leur source au fond de la vallée, ont motivé la situation de ce village ; elles arrosent un sol fertile encaissé entre deux pentes rapides qui forment jusques au-delà de l'abbaye de Quincy, (voir l'article de Tanlay), un joli vallon assez boisé ayant plus de 8 kilomètres de longueur.

L'église bâtie vers l'extrémité nord du village, sur une élévation qui domine la source principale de la vallée,

offre assez d'intérêt. L'abside principalement présente, à l'extérieur, un caractère monumental, rendu pittoresque par la situation et les ombrages environnants. Le portail, surmonté d'un clocher lourd et massif, est formé d'une arcade en plein-cintre au-dessus duquel on remarque trois statues placées dans des niches ornées d'un couronnement ou pinacles sculptés; dans la niche du milieu, on a placé une statue assez belle, style du XIII^e siècle; les deux autres sont moins anciennes. Une inscription en lettres gothiques, XVII^e siècle, se voit au-dessous des statues; nous n'avons pas pu la déchiffrer.

La première travée de la nef est ruinée et abandonnée; un gros mur ferme l'église dont l'intérieur est grand et régulier et dont l'aspect général offre de l'élégance, surtout dans les voûtes bien appareillées de l'abside et ornées de fines nervures nombreuses et décorées de fleurons délicatement sculptés; style de la fin du XV^e siècle. Les bas-côtés sont également voûtés en pierre. On remarque surtout les deux hauts piliers isolés soutenant les voûtes centrales de la nef et des deux chapelles formant les bras de la croix; ensemble élégant et régulier.

Quelques consoles sculptées avec vigueur, des piscines ornées dans le style du XV^e siècle, diverses statues assez intéressantes de la même époque, des fragments de vitraux peints donnent à cette église un caractère tout particulier qui n'est pas sans valeur archéologique.

L'église domine une vallée, avonous dit. Cette vallée est humide; aussi, n'est-ce pas sans surprise que nous avons entrevu au-delà d'un épais massif d'arbres, et au plus bas de la vallée, dans un terrain ombragé et marécageux le cimetière de la commune. Nous doutons que l'on puisse creuser profondément les fosses mortuaires.

A la distance de moins d'un kilom., à l'ouest de Mélisey, se trouve le hameau de CHAMELARD, dominé au midi, par un petit bois dans lequel on remarque les vestiges d'un ancien château féodal et entouré de fossés.

Les collines qui entourent le village de Mélisey appartiennent à l'étage kimméridgien qui, comme partout, est représenté tantôt par des argiles grises ou noirâtres, tantôt par des lumachelles à *Ostrea virgula*, et quelquefois par des calcaires marneux et blanchâtres. Déjà même, sur le sommet des côteaux, affleurent probablement les premières assises de l'étage portlandien.

La route départementale de Tonnerre à Bar-sur-Seine, après avoir traversé le village de Saint-Martin, franchit, par un énorme détour, la montagne qui domine le village, puis, en suivant une dépression du sol, arrive par un nouveau détour vers le fond de la vallée allant de Mélisey à Quacy.

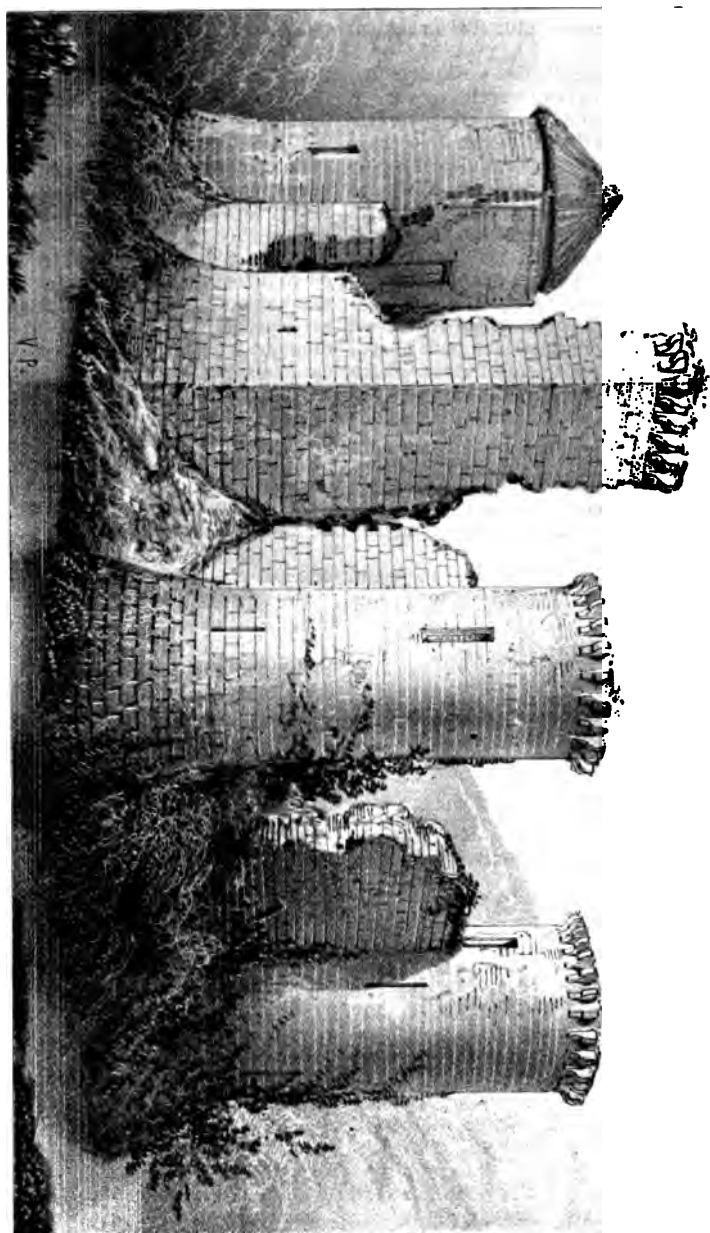
Traversant cette vallée, elle passe en ligne assez droite entre les bois de Saint-Martin et ceux de Thorey en suivant le fond d'une autre vallée assez monotone d'aspect et enfin arrive à Rugay, village dont nous parlerons bientôt.

Après avoir dépassé la lisière du bois de Saint-Martin, que nous avons à notre gauche, on trouve un assez bon chemin tournant également à gauche et suivant la base d'une colline formant le versant d'un vallon tortueux, creusé dans le massif du grand plateau général de la contrée. Des vignes, des terres labourables, quelques massifs de verdure ne suffisent pas pour enlever à ce vallon un aspect monotone qui ne cesse qu'aux abords d'un village blotti dans un pli de terrain qui le cache presque entièrement; ce village est

THOREY, village situé dans le fond d'un vallon étroit près d'une petite prairie arrosé par quelques sources peu abondantes. A 11 kil. de Cruzy; pop. 272 hab.

On traverse tout le village pour arriver à l'église située vers l'extrémité nord-est des habitations, sur le penchant et à mi-côte de la colline. L'ensemble extérieur est assez pittoresque et les réparations générales qui viennent d'être faites témoignent d'un bon entretien. Une église convenablement



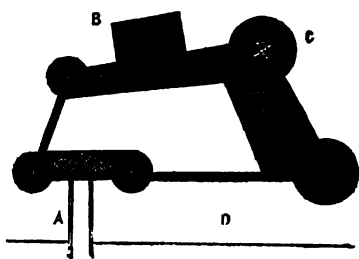


entretenu est le plus bel ornement d'un village.

Le portail de l'église de Thorey est précédé d'un grand porche très élevé autrefois et voûtée en pierre; style ogival de la fin du xv^e siècle. Une charpente remplace la voûte qui s'est écroulée, elle porte la date de 1785. La nef intérieure est sans intérêt, mais les chapelles formant les bras de la croix et le chœur sont voûtés en pierre; xvi^e siècle. Des nervures élégantes, de longues fenêtres ogivales, une jolie piscine style de la renaissance et enfin à l'extérieur côté du sud, un petit portail aujourd'hui muré, sont dignes d'être remarqués. Ce petit portail est finement sculpté, xvi^e siècle; des colonnettes, des arabesques, des médaillons, quelques figurines le décorent; malheureusement il est très mutilé; il servait d'entrée à la chapelle du château distant seulement d'environ 150 mètres.

Le château de Thorey dont l'annuaire donne un plan et un dessin, était,

CHATEAU DE THOREY.



A. Pont-levis. — B. Donjon. — C. Chapelle. D. Fossés.

il y a quelques années seulement, encore habité. C'est aujourd'hui une ruine qui offre un aspect assez pittoresque. Ce château, bâti dans la partie la plus creuse et la plus resserrée du vallon, est entouré de fossés autrefois pleins d'eau, mais comblés par les décombres et la bourbe. Cette petite forteresse féodale, la seule maintenant qui soit restée aussi entière dans tout le Tonnerrois, semble

dater du xiv^e siècle, et présentait tous les moyens habituels de défense en usage à cette époque.

Notre itinéraire nous conduit à

RUGNY, beau village situé sur une éminence, et traversé par la route départementale de Tonnerre à Bar-sur-Seine. A 8 kil. de Cruzy; pop. 485 hab.

La rue principale suivie par la grande route est depuis peu de temps bordée par un trottoir; des maisons assez bien bâties et la largeur de la rue donnent à cette partie du village un caractère de régularité et de propreté très satisfaisant. Un incendie considérable est venu porter la désolation dans cette commune. Nous aurons à déplorer un semblable malheur pour les autres villages qui nous restent encore à visiter dans ce côté de l'arrondissement de Tonnerre.

Une rue droite, mais descendant par une pente rapide le versant du coteau où se groupe Rugny, conduit vers l'église éloignée et isolée sur le versant opposé à environ 500 mètres. On passe à côté d'une petite chapelle où les habitants se réunissent lorsque les intempéries de l'air empêchent de se rendre à la grande église. Cette chapelle, surmontée d'un petit clocher, n'offre pas d'intérêt à l'extérieur; xvi^e siècle. Nous ignorons si l'intérieur mérite quelque attention. Patron Saint-Edme. Bâtie sur le penchant de la colline, près des petites sources, l'église de Rugny est précédée d'un porche lourd et mal construit. La nef à l'intérieur est sans intérêt; mais le chœur et la grande chapelle du côté sud formant bras de la croix sont voûtés en pierre à belles nervures ogivales; style du xv^e siècle.

Au pilier central et isolé de la grande chapelle on lit une longue inscription dont nous ne copions que quelques mots.

.... AUTREFOIS VNE DAMOISELLE QVI DESCANDOIT DES MAISONS DE COVRMAILLON ET DE SAINT-LIEBAVT SAPELOIT IEHANNE DE COURCELLE ET REHAVSSA..... 1608.

Nous nous hâtons de reproduire une autre inscription gravée sur la tombe

placés dans le cimetière; d'un homme vénéré dans la contrée entière:

ICI REPOSE EDME AUGUSTIN CAMPENON NÉ A TONNERRE LE 15 FÉVRIER 1780, VICAIRES AUX RICEYS PENDANT 10 ANS, CURÉ DE RUGNY ET DE THOREY PENDANT 48 ANS JUSQU'AU MOMENT OÙ IL DÉCÉDA A L'ÂGE DE 84 ANS ET 9 MOIS.

Une phrase simple et expressive termine cette inscription :

IL PASSA EN FAISANT LE BIEN.

« Il n'y a plus de curés bon, comme celui-là » nous dit-on, alors que nous copions cette inscription.

L'éminence sur laquelle est bâti le village de Rugny est formée par les couches supérieures de l'étage kimméridgien; peut-être même, à en juger par quelques affeulements, ces assises appartiennent-elles déjà à l'étage portlandien. Mais il est toujours difficile de reconnaître le point de contact de ces deux étages, qui se lient l'un à l'autre par des passages insensibles. Au sortir de Rugny, en se dirigeant vers Villon, la route redescend un peu et traverse une couche calcareo-marneuse, qui fait certainement partie de l'étage kimméridgien.

De Rugny à Villon la grande route suit le sommet du plateau général et la ligne de faite d'une dépression du sol qui s'abaisse alternativement sur la droite et sur la gauche de la route. A 1200 mètres de Rugny on entrevoit, à 3 kilomètres de distance sur la gauche, au fond d'une vallée qui se prolonge dans le département de l'Aube,

TRICHEY, petit village situé au fond d'une vallée étroite et profonde. A 12 kil. de Cruzy; pop. 237 hab.

Une fontaine prenant sa source au milieu d'une étroite prairie a donné lieu à l'origine du village, l'un des plus isolés et des plus cachés au milieu des terres de ce côté de notre département. La plupart des maisons sont couvertes en chaume; de grands toits, arrivant presque jusqu'au niveau du sol, sont encombrés en-dessous par des tas de fagots, de brousses, de broussailles sèches, etc, toutes matières inflammables dont il serait impossible d'arrêter la combustion instantanée. Les

villages les plus rapprochés de Trichey, ceux de Villon et Quincerot ont été, pour la même cause, anéantis en partie par deux incendies.

L'église, bâtie sur le penchant de la colline et entourée de son cimetière, est assez ancienne. Un petit porche précède le portail qui est surmonté du clocher, tour carrée couverte en tuiles. L'intérieur est nu et délabré; les murs sont verdissés par l'humidité et tombent en ruine. Rien n'est triste comme l'aspect de cette pauvre église.

L'abside et une grande chapelle sont voutées en pierre et à belles et nombreuses nervures; fin du xv^e siècle. On remarque également une assez jolie fenêtre, de la même époque, ornée de meneaux et quelques statuette éparpillées dans l'église.

De Trichey au village de Quincerot il n'y a que 2 kilomètres de distance. On traverse une haute colline de laquelle on découvre une vue très étendue sur les vallées du département de l'Aube, puis on descend par une pente rapide à

QUINCEROT, village situé dans une petite vallée étroite et profonde. A 12 kil. de Cruzy; pop. 521 hab.

Grâce aux massifs de verdure d'un petit bois qui domine le village, l'ensemble du site est assez pittoresque. Un grand nombre de maisons neuves, ou nouvellement recouvertes en tuiles et même en ardoises, présentent un coup-d'œil satisfaisant et même élégant mais acheté bien cher par suite de l'incendie de ces maisons, consumées en quelques heures en 1846. Une belle fontaine prend sa source au milieu du village et à peu de distance de l'endroit où s'élevait une vieille église, petite et sans intérêt, nous a-t-on dit.

Maintenant une nouvelle église est en cours d'exécution d'après les plans de M. Emile Amé.

La construction est une imitation heureuse du style de l'architecture chrétienne au xiii^e siècle dans notre province moitié Bourgogne, moitié Champagne. L'aspect est gracieux et monumental. Toutefois nous regrettons que la nouvelle église, bâtie sur l'empla-

cement de l'ancienne, n'ait pas été orientée comme elle, c'est-à-dire le sanctuaire faisant face à l'orient. Les architectures du moyen-âge ne s'écartèrent que bien rarement de ce système d'orientation des églises. Même observation pour l'église de Gland construite en 1827. La position de l'église ne doit pas être subordonnée à celle de la place publique ; c'est le contraire qui doit avoir lieu.

L'orientation du sanctuaire a été quelquefois si rigoureusement suivie au moyen-âge, qu'à Villeneuve-l'Archevêque le portail principal fut placé le long du bas-côté nord de la nef et non pas sous le grand pignon, emplacement habituel.

Le village de Quincerot, comme celui de Trichey dont il est si rapproché, est situé au milieu des couches de l'étage kimméridgien. Sur certains points, le sommet des collines est occupé par des calcaires marneux, compactes, sans fossiles, et qui paraissent appartenir à l'étage portlandien.

Notre itinéraire nous ramène entre Rugny et Villon, sur la grande route. Nous ne connaissons pas, dans tout notre département, de route placée aussi avantageusement pour découvrir au sud et à l'ouest un plus magnifique panorama, une étendue aussi considérable de territoire et un premier plan plus accidenté et plus pittoresque. L'horizon se perd dans l'azur du ciel à des distances énormes pour nos contrées. La description, même des points principaux d'une telle étendue de territoire est impossible ici. Disons seulement que la vue s'étend sur le Châtillonnais et la vallée de la Seine ; sur le Semurois et la vallée de l'Armançon ; sur l'Avallonnais et le Morvan ; sur l'Auxerrois et la vallée de l'Yonne ; enfin sur une partie du Tonnerrois. Les premiers plans de cet admirable panorama sont occupés par des bois d'une vaste étendue au milieu desquels on remarque plusieurs vallons étroits, tortueux et profonds d'un aspect pittoresque. La plus grande élévation où parvient la route départementale est mesurée à 348 mètres au dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire de 190

mètres au-dessus de l'Armançon à Tanlay. L'élévation absolue de la montagne, à 500 mètres au nord-ouest de Villon, et au pied du gigantesque signal en charpente est de 357 mètres.

De ce signal, ou point de vue, c'est ainsi qu'il est nommé dans le pays, l'horizon se développe encore davantage du côté du nord et de l'est surtout ; on peut très facilement reconnaître la grande tour de l'église cathédrale de Troyes éloigné de près de 45 kil. à vol d'oiseau.

A peu de distance à l'est de ce même signal, s'élève le moulin à vent de VILLON. C'est, nous croyons nous en être bien assurés, le moulin le plus élevé, non-seulement de tout le département de l'Yonne, mais encore de ceux de l'Aube, de Seine-et-Marne et du Loiret.

Les départements de la Côte-d'Or et de la Nièvre ont seuls des points mesurés beaucoup plus haut.

Le village de Villon est situé au même niveau que le moulin à vent et n'en est éloigné que de 400 mètres environ.

VILLON, beau et grand village situé sur une élévation considérable et traversé par la route départementale de Tonnerre à Bar-sur-Seine. A 8 kil. de Cruzy ; pop. 535 habitants.

Le village de Villon est bâti sur la ligne de faite des montagnes qui forment la limite des bassins de la Seine et de l'Yonne pour le partage des eaux qui se rendent dans l'une ou l'autre de ces deux rivières. Vers ce point élevé une fontaine abondante prend sa source dans une dépression de terrain au sud du village. Toutefois les maisons sont presque toutes pourvues d'une citerne et l'eau pluviale est soigneusement recueillie dans des mares, entr'autres celle en forme de bassin circulaire à fond pavé, bordée d'un mur formant parapet, et creusée sur le bord de la grande route près de l'église et au centre du village.

Villon est situé sur l'étage kimméridgien et c'est à la nature argileuse de son sol qu'il doit le précieux avantage d'avoir, malgré sa position topo-

graphique, de l'eau en toute saison.

Villon fut incendié et détruit presque complètement le 2 mai 1844. Vers deux heures après midi le feu se déclara près de l'église durant un coup de vent violent qui, en changeant de direction plusieurs fois, ne laissa à l'abri des flammes que six maisons.

Nous regrettons que la place nous manque ici pour donner à nos lecteurs un récit étendu de l'incendie de Villon qui produisit une douloureuse sensation dans toute la France.

L'église bâtie vers le centre du village, fut gravement endommagée, et les marques de l'incendie n'ont point encore disparu. Le portail reconstruit en 1786 est décoré dans le style classique Toscan. C'est lourd et massif. La nef est voûtée en berceau, même style, mais le sanctuaire et les chapelles formant les bras de la croix sont voûtés dans le style ogival, fin du XIII^e siècle, peu caractérisé cependant. Quelques statuètes et une irréprochable propreté se font remarquer dans cette église.

Nous reprenons la grande rue bordée de trottoirs récemment établis et bientôt nous voyons se développer de nouveau sur la droite une partie de l'immense panorama dont nous avons déjà parlé. Le massif épais du château de Maulne se montre sur la lisière des grands bois qui, autrefois, l'environnaient entièrement.

La route descend et contourne un sol triste, monotone d'aspect et long à traverser. Un détour de la route sur la gauche nous amène tout-à-coup au dernier village de ce côté des limites de notre département.

ARTHONNAY, beau et grand village bâti sur le versant d'une petite éminence formée dans le grand plateau général de la contrée vers l'un des points les plus élevés. A 40 kil. de Cruzy ; pop. 690 habitants.

La route départementale suit la rue principale, large, mais tortueuse, conduisant à Bar-sur-Seine par les Riceys. Les maisons, en général bien bâties, donnent à l'aspect d'ensemble un caractère satisfaisant et que présentent

trop peu de nos villages.

On passe près d'une fontaine ombragée par deux ormes séculaires et dont les énormes branches abritent aussi une petite croix de pierre, pour aller à l'église dont la haute toiture du clocher appelle de loin l'attention. La rue passe au pied du chevet de l'église encore entourée de son cimetière. Cette église bâtie tout-à-fait à l'extrémité nord du village est l'une des plus belles que possède l'arrondissement de Tonnerre ; elle date du XVI^e siècle. Malheureusement cette belle et grande construction ne fut jamais terminée ; la nef manque, et les bas-côtés du nord ne sont que provisoires. Mais le chœur et les transepts, ou bras de la croix, offrent l'un des plus beaux exemples de l'architecture de la renaissance, alors que cet art nouveau n'avait pas encore abandonné le type chrétien du moyen-âge. Nous allons conduire de suite nos lecteurs entre deux contre-forts du sanctuaire, côté du midi, devant un bas-relief placé dans la muraille à peu de hauteur au-dessus du sol, disposition bien à regretter, car les enfants ont brisé à coups de pierre un des bas-reliefs les plus curieux que nous connaissions pour l'histoire locale et celle des artistes. On voit représentés, sur la droite, le constructeur de l'église, tenant une pierre carrée sur laquelle est gravée en creux une croix ; en face, c'est-à-dire à gauche, la femme du constructeur est debout avec un enfant. Un autre enfant plus âgé est devant elle.

Cette curieuse sculpture, unique dans notre département est, nous le répétons avec un regret profond, tout-à-fait dégradée par la main des enfants du village. Non-seulement ils ont brisé à coups de pierre le bas-relief, mais encore l'inscription qui est gravée dans la bordure ou encadrement sculpté de la pierre. Voici cette inscription à peine lisible maintenant et tracée en lettres gothiques :

L'AN MIL V^o XXXV (1555) LE ...XX^o
DE JUING CLAUDE CARRÉ SA FEMME ET CES
ENFFENS ONT ASSIS CESTE PREMIÈRE PIERRE
DE CEANS. PRIEZ DIEU POUR EUX.

Voilà ce que nous avons pu déchiffrer

au milieu des mille meurtrissures qu'a souffertes ce curieux bas-relief.

Une autre inscription est gravée sur une sorte de bouclier en caractères très nettement tracés, mais il nous a été impossible de pouvoir y comprendre la moindre chose. Cette énigme se voit au grand contrefort du transept sud. Ce contrefort, ainsi que tous les autres, sont décorés de niches elles-mêmes richement ornées de sculptures. Le portail latéral sud, le seul qui permette d'entrer dans l'église, est lui aussi fort remarquable, sans pourtant égal en richesse les portails de l'église de Neuvy-Sautour qui sont ce que nous avons de plus beau dans notre département comme style de la renaissance dans nos églises de village. Le portail d'Arthonnay offre l'ornementation habituelle employée vers les premières années du xvi^e siècle. C'est riche et élégant, et nous préférons de beaucoup ce portail à celui, à peu près analogue, de St-Pierre de Tonnerre.

Les grandes et longues fenêtres ogivales de l'abside ont été aux trois-quarts bouchées par une muraille mince, vers l'année 1759, et pour une cause que nous ignorons. La tour du clocher est de forme carrée et couverte d'une haute toiture en ardoises, ainsi que les grands combles de l'abside et des transepts.

L'intérieur de ce monument remarquable est grand et régulier; de belles nervures fines et bien profilées soutiennent les voûtes ogivales dont l'ensemble élégant contraste avec la lourdeur de l'autel d'ordre ionique mal rendu et massif; xviii^e siècle.

La nef de cette belle église manque; un gros mur termine ce côté de la construction et produit ainsi que le bas-côté du nord, un fâcheux et disgracieux effet. Quelques statues et statuettes décorent faiblement la belle église d'Arthonnay dont nous n'avions jamais entendu parler.

Nous trouvons encore à Arthonnay le terrain kimméridgien. Les argiles grises et jaunâtres avec *Ostrea virgula* se montrent sur les parties les plus élevées, tandis que les couches à *Astartes*, avec les calcaires coralliens

qui leur sont subordonnés, occupent le fond des vallées. On exploite, à Arthonnay, une pierre dure, non gélive, excellente pour les constructions.

A environ 500 mètres à l'est du village la route passe du département de l'Yonne dans celui de l'Aube.

Nous reprenons notre itinéraire à Saint-Martin pour nous rendre à Tonnerre soit par la route, soit par les rives calmes et solitaire du canal.

Si nous suivons la route, nous voyons, à peu de distance de Saint-Martin, reparaitre à droite les calcaires compactes et lithographiques de l'étage corallien. Avant qu'elle ne disparaisse sous le coral-rag supérieur, nous pouvons étudier une dernière fois cette couche si remarquable par ses caractères minéralogiques, les fossiles qu'elle renferme et la disposition toujours régulière de ses assises. Un peu plus loin, en nous rapprochant de Tonnerre, nous rencontrons, à la base des collines que longe la route, les calcaires du coral-rag supérieur que caractérisent leur couleur blanche, leur texture plus ou moins oolitique et les quelques fragments de polypiers et de nérinées qu'on y rencontre; puis nous arrivons, après un parcours de 8 kilomètres, au chef-lieu de l'arrondissement.

La route que nous avons suivie jusqu'ici, arrive presque à angle droit se réunir à la grande route, autrefois si fréquentée, de Paris à Lyon par la Bourgogne. Nous tournons sur la gauche en laissant du côté opposé de la route, et sur le bord d'un immense bassin traversé par le canal de Bourgogne, les entrepôts de charbons, tuiles, bois, pierres, etc. qui motivent un mouvement commercial important. Nous passons le canal sur deux ponts de pierre semblables à tous les autres, ce qui nous permet d'admirer le grand et large alignement bordé d'arbres, qui s'étend sur notre gauche et sur une longue étendue, reflété par les eaux calmes d'un vaste bassin d'amarinage. Voir l'Annuaire, année 1858.

Une borne kilométrique nous apprend que nous sommes à une distance de 461 kil. de Paris. A moins de 200

mètres du canal, coule l'Armançon que la route traverse sur un pont de pierre de six arches et ressemblant, lui aussi, à tous les autres ponts de l'Armançon. Un moulin offre près d'un barrage, un effet assez pittoresque.

A 160 pas au-delà, on traverse un second bras de l'Armançon sur un pont de onze arches en pierre et construites d'une manière inégale, et de même que le premier pont, un peu en biais, c'est-à-dire ne suivant pas l'axe de la route.

Ce pont était surmonté, près de l'arche principale, d'une petite construction défensive qui pouvait dater du XVI^e siècle. Enfin, un cinquième pont, celui du chemin de fer, longe les premières maisons de

TONNERRE, ville, chef-lieu d'arrondissement, située près de la rive gauche de l'Armançon et sur le penchant de hautes collines qui la dominent à l'ouest.

Tonnerre est traversé par les routes suivantes :

1^o Route impériale n^o 5, de Paris à Genève, par Montereau, Sens et Tonnerre.

Nous avons donné la description de la partie de cette route entre Montereau et Saint-Florentin, Annuaire de l'Yonne, années 1844 et 1845. Nous avons donné également, en 1854, la partie comprise entre Montbard et Lézennes; nous complétons cette année-ci, notre description de la route entière, jusqu'à Saint-Florentin.

2^o Route impériale, n^o 65, de Neufchâteau à Bonny-sur-Loire, par Saint-Fargeau, Auxerre et Tonnerre. Nous avons donné, en 1854, une partie de cette route que nous complétons en 1855, jusqu'à Arthonnay, limite du département.

3^o Route départementale, n^o 6, de Tonnerre à Avallon. Nous n'avons parlé de cette route qui sera décrite dans le Voyage XII^e, que pour la partie comprise entre Tonnerre et Yrouerre, année 1854.

4^o Route départementale de Tonnerre à Chaource, n^o 26. Cette route n'offre pas d'intérêt dans la petite par-

tie comprise dans le département de l'Yonne.

5^o Chemin de grande communication, n^o 32, de Tonnerre à Corbigny. Ce chemin suit jusqu'à Yrouerre, la route départementale n^o 6.

6^o Chemin de grande communication, n^o 35, de Tonnerre à Montfort. Voir l'Annuaire 1854.

7^o Enfin, un grand chemin en cours de construction et suivant la rive gauche de l'Armançon, conduit, par des villages que nous décrirons cette année, de Tonnerre à Saint-Florentin; ces villages sont : Junay, Vézines, Roffey, le hameau des Millois, Villiers-Vineux, Jaulges et Chéu.

La belle ligne du chemin de fer de Paris à Lyon passe à Tonnerre et suit à peu de distance, soit à gauche, soit à droite, la grande route de Paris à Genève que nous avons décrite années 1844-45 et 1854-55.

Le canal de Bourgogne, l'un des plus beaux de France, passe également à Tonnerre et longe sur une grande partie de son parcours la grande route de Paris à Genève. Nous donnerons en 1856, la description de la partie comprise entre Saint-Florentin et l'Yonne.

On le voit, il ne manque à Tonnerre qu'une grande rivière navigable.

On trouvera dans l'Annuaire de l'Yonne, tous les renseignements désirables relativement aux administrations religieuses, politiques, civiles, militaires et commerciales; nous y renvoyons nos lecteurs.

Hôtels : des Postes, du Lion d'Or et de Genève, tous situés à peu de distance les uns des autres et rapprochés du chemin de fer. Auberges nombreuses et passables. Omnibus pour la ville et diligences journalières pour toutes les routes.

L'origine de Tonnerre se perd dans la nuit des âges. Ici, comme partout, les premières habitations se sont groupées aux abords d'une magnifique fontaine qui prend sa source à la base d'un escarpement considérable creusé au pied d'une haute colline faisant partie de la chaîne de montagnes qui forme le versant gauche de la vallée de l'Armançon, petite rivière dont nous

avons vu la source et dont nous avons aussi suivi le cours jusqu'ici.

La fontaine admirable de force et de limpidité qu'on nomme aujourd'hui la Fosse-Dionne ou d'Yonne, nom bizarre dont l'étymologie nous est inconnue, va, après un parcours de 200 mètres seulement réunir ses eaux à celles de l'Armançon.

Si nous nous reportons par la pensée à l'époque, bien obscure dans l'histoire de la Gaule, qui a précédé l'arrivée des Romains, on acquerra la conviction que deux villes importantes déjà célèbres, c'est-à-dire SENS et ALISE, devaient avoir entr'elles une voie de communication très-fréquentée. Cette voie partant de Sens et arrivant au sortir de la forêt d'Othe à la vallée transversale de l'Armançon a dû continuer soit par le fond de la vallée, soit par le sommet des plateaux, vers la ville d'Alise située elle-même à peu de distance du cours de l'Armançon. Rien n'indique aujourd'hui, quel a pu être le tracé de ce premier chemin que les Romains suivirent ou rectifièrent en construisant la belle et grande route dont il reste encore des traces remarquables et que nous décrirons d'une manière toute spéciale durant le cours de notre Voyage, article d'Avrolles.

L'itinéraire adopté par les Romains, qui firent pour les Gaulois, ce que les Français font en Algérie aujourd'hui, amena la nouvelle voie au-dessus de la fontaine dite de la Fosse-Dionne, où bien certainement, une bourgade de quelque importance devait exister depuis les temps les plus reculés. Les Romains, selon toutes probabilités, respectant les habitudes ou les traditions établies dans la contrée et en profitant établirent eux aussi, à la portée de cette même fontaine, une station située sur le bord de la voie nouvelle. Cette localité, dès-lors, dut prendre un certain développement et acquérir une assez grande importance comme seconde étape, Avrolles étant la première sur la route de Sens à Alise.

Les bâtiments et les fossés d'enceinte de la station nouvelle furent construits sur le sommet d'une colline secondaire détachée à mi-côte du grand

plateau de la montagne et s'avancant isolément vers le fond d'un vallon profond nommé aujourd'hui vallon de Vaucorbe (vallée courbe). Cette colline est bordée, au couchant par le vallon de la Lice, au midi par celui de Vaucorbe et au levant par la grande vallée de l'Armançon du côté de laquelle la montagne s'abaisse en présentant des escarpements de roches qui, aujourd'hui encore, méritent par leur aspect pittoresque et tout-à-fait inattendu, un long et sérieux examen. C'est dans un enfoncement creusé dans ces bancs de roches que se trouve la Fosse-Dionne.

Le point élevé et isolé de la station Romaine manquait d'eau ; on dut établir un sentier taillé dans le roc et conduisant à la source.

Les premiers siècles de l'Ère Chrétienne ne vinrent apporter que peu de changement dans l'organisation de la station antique, sorte de poste de garde d'où vint très-probablement la dénomination de *Mont-Vigilans*, modifiée depuis en celles de *Mont-Veillant*, *Montbelant*, employées durant le moyen-âge.

Ici, en effet, le moyen-âge fit comme partout : il profita des établissements antiques pour s'y établir, de même que les premiers chrétiens transformèrent les temples payens en églises. Le poste de garde romain devint, sans changer de forme, le château-fort du nouveau possesseur. Là, il trouva derrière de solides murailles, appui et refuge, de même que la sécurité et la puissance.

Quand la féodalité fut constituée, le seigneur châtelain s'entoura de ses vassaux afin que ceux-ci pussent veiller sans cesse à sa défense. Plus tard, les habitations des vassaux furent elles-mêmes défendues par de larges fossés palissadés et plus tard encore, par de hautes et fortes murailles d'enceinte. Cette marche progressive fut générale, sans exception, pour ainsi dire, et à Tonnerre, comme partout dans nos provinces et aussi dans l'Europe entière, les villes bâties sur les montagnes n'eurent pas d'autre origine. Si le point de départ ne fut pas toujours un *castrum* romain, ce fut un château féodal. Tonnerre, Aval-

lon, Auxerre, Joigny, Saint-Florentin, Noyers, nous montrent un exemple de cette origine qui est bien plus frappante encore dans une foule de petites cités de nos provinces du Midi.

Vers les IX^e et X^e siècles, les institutions féodales s'étaient tellement développées, qu'il fallut partout reconstruire les châteaux-forts sur un système nouveau. On réédifia la forteresse de Tonnerre sur l'emplacement ancien, et les matériaux arrachés aux vieilles murailles servirent à reformer les nouvelles. A Tonnerre, on trouve encore ces débris antiques dans les fondations creusées au moyen-âge.

Les constructions du IX^e et X^e siècles devenant insuffisantes à leur tour, on les remplaça vers les XII^e et XIII^e siècles, par des constructions plus en rapport avec le développement extraordinaire de la puissance féodale. Tonnerre ici n'a plus rien à nous montrer; le château-fort des comtes de Tonnerrois a disparu et ne laisse reconnaître son emplacement que par un monceau de ruines.

Vers la fin du XII^e siècle, les limites anciennes des villes deviennent trop étroites pour la population. Désormais, il faut agrandir l'enceinte des murailles, mais ce n'est plus sur le sommet escarpé des montagnes que l'on veut étendre ces murailles : c'est sur les pentes les plus douces et de manière à enclaver dans l'enceinte fortifiée, non-seulement les fontaines, mais encore le cours des ruisseaux et des rivières. Ainsi, à Tonnerre, les eaux de l'Armançon furent amenées par un canal jusques dans les murs de la ville nouvelle bâtie au sud-est de l'ancienne et présentant un développement environ quatre fois plus grand. Ce qu'on fit à Tonnerre, on le fit partout. L'un des plus curieux exemples de ce mouvement, se voit à Provins, l'une des villes du moyen-âge les plus intéressantes à étudier dans la France entière.

Nous pourrions citer encore un nombre considérable de petites villes du midi, à l'appui de notre exposé sur l'agrandissement de Tonnerre aux dépens exclusivement de l'ancienne ville haute abandonnée peu à peu par la po-

pulation au sein de laquelle des idées de bien-être s'étaient glissées. Aussi, c'est dans la ville basse, entourée de murailles défensives, que les édifices civils et religieux et les habitations se groupent et s'agrandissent désormais. La ville haute, dominée par le château féodal perd tout ce que sa jeune rivale gagne. A Tonnerre, de même que partout, à la muraille fortifiée de la ville haute se soude la muraille fortifiée de la ville basse. Une poterne bien défendue par des tourelles et un pont-levis sert de point de soudure, et quelque fois cette poterne prend les proportions d'un petit château : le Châtellet, le Chastillon, disait-on. A Tonnerre encore, on retrouve dans les noms de Château-moyen, Belfort ou Château du Perron, l'application de cette mesure de défense. Le Château-moyen était situé un peu au sud de l'église de Saint-Pierre ; il paraîtrait même que les murailles touchaient aux contre-forts d'une chapelle très-ancienne et dont il ne reste que le portail enclavé maintenant dans le grand mur du pignon de l'église, rebâtie à diverses époques et notamment aux XIII^e et XVI^e siècles.

Nous ignorons à quelle époque fut démolie le château du Perron, mot qui signifiait, surtout autrefois : terrasse, passage, escalier, palier, enfin temps d'arrêt dans la montée ou la descente.

A Sens, l'ancienne porte Notre-Dame (1), était un corps de logis considérable, un véritable château-fort avec ses tourelles.

Le château du Perron, que l'on voit figuré en partie dans les anciennes gravures, fut endommagé par le terrible incendie qui détruisit en partie la ville basse en 1556. Déjà, en 1414, l'ancien château et la ville-haute avaient été ravagés, pillés et presque détruits. De cette époque, date la ruine complète de la ville-haute qui, aujourd'hui, ne laisse pas même de traces bien positives de son périmètre. On a démoli et on démolit encore jusqu'aux fondations, les murailles du vieux château. Les tranchées dont

(1) Voir l'Annuaire de 1843.

on retire de bons matériaux, sont comblées avec des débris de démolitions venant de la ville et au milieu desquels nous avons vu apporter des pierres portant des traces de moulures et d'ornementation qui, dans un certain laps de temps, pourront à leur tour, si on les met à découvert, bien « intriguer » les savants de ce temps là. Combien de fois de semblables causes d'erreurs ne se sont-elles pas produites ?

Tonnerre n'a plus rien conservé de ses vieilles murailles qui mérite d'être signalé. L'incendie de 1336 a enlevé ou amoindri tout ce qui aujourd'hui, aurait un « cachet moyen-âge ». La plupart des édifices publics, les abbayes, les couvents, les hospices, les chapelles, que représentent, tant bien que mal les gravures anciennes, sont démolis ou tellement remaniés, qu'ils ne sont plus reconnaissables. Cependant nous aurons tout-à-l'heure l'occasion d'indiquer un itinéraire intéressant.

L'abbaye de Saint-Michel, l'une des plus anciennes de la province a été démolie de fond en comble; il n'en reste qu'une gravure ancienne. Cependant, nous engageons vivement nos lecteurs à graver la pente assez rapide qui conduit vers le sommet de la montagne où était située cette abbaye. De ce point élevé, on domine toute la ville et on découvre devant soi l'une des plus belles parties de la vallée de l'Armançon. De Saint-Michel, on peut reconnaître parfaitement la situation de la vieille ville, c'est-à-dire la ville-haute et suivre les diverses phases de l'agrandissement successif de la ville-basse. Nous avouons, avec orgueil, que de longs et lointains voyages nous ont donné un peu de facilité de comparer entr'elles, un grand nombre de vieilles et pittoresques petites cités féodales, et par cela même de reconnaître les transformations que le temps, les usages et les lois ont apportées successivement. Tonnerre a suivi le mouvement général et ne présente rien d'exceptionnel.

Nous supposons maintenant, qu'un voyageur arrivé à Tonnerre par le chemin de fer, ait, chose rare aujourd'hui,

trois heures à consacrer pour visiter les principaux monuments de la ville. Nous voulons tracer à ce voyageur un itinéraire qui lui permette de voir tout ce que la vieille cité Tonnerroise renferme de plus digne d'attention, sans dépasser le temps accordé pour faire cette petite excursion archéologique et pittoresque. Voici le tracé de l'itinéraire partant de la station du chemin de fer :

1° Maison habitée par le fameux chevalier Déon ;

2° Le grand hôpital de Notre-Dame ;

3° L'Hôtel d'Uzès ;

4° L'église de Notre-Dame ;

5° L'église de Saint-Pierre ;

6° La fontaine de la Fosse-Dionne ;

7° Le Collège et l'Hôtel-de-Ville ;

Et enfin, la belle promenade qui avoisine la station du chemin de fer où on arrive après avoir parcouru la ville, sans revenir inutilement sur ses pas.

Plusieurs autres choses, assurément, méritent d'être visitées mais elles n'intéressent pas directement le « touriste » pressé.

Bien que la station du chemin de fer établie à Tonnerre, soit l'une des plus importantes de la ligne, nous ne nous y arrêterons pas, parce que, tout en reconnaissant la beauté et la grandeur des bâtiments, l'archéologue n'a rien à y voir quant à présent.

Une petite rue longeant à gauche la palissade de clôture, nous conduit vis-à-vis de la

MAISON DU CHEVALIER DÉON. A l'angle formé par le chemin de fer et la rue de l'hôpital, au fond d'un petit jardin clos sur la rue par une grille en fer, on voit la façade d'une assez belle maison bâtie dans le style du XVII^e siècle et où est né le 5 octobre 1728, Charles-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée DÉON. Ce personnage célèbre à divers titres, était le fils de Louis Déon, sub-délégué de l'intendance de Paris, et de Françoise de Charenton. La famille Déon est originaire de la petite ville de Ravières, dont nous avons parlé l'année dernière. Voir aussi l'Annuaire de l'Yonne, année 1839.

Notre petit itinéraire ne nous per-

met pas d'aller voir les rives de l'Armançon; nous nous rendons directement à

L'HOPITAL en longeant la grande grille en fer établie récemment et qui permet de voir, dans toute son étendue, la vaste et blanche façade du nouvel hôpital, dont la première pierre fut posée le 5 octobre 1848. Cette façade rappelle, par sa disposition générale, les belles résidences seigneuriales bâties durant les xvii^e et xviii^e siècles, mais sans en reproduire complètement l'ampleur de détail ni l'ornementation.

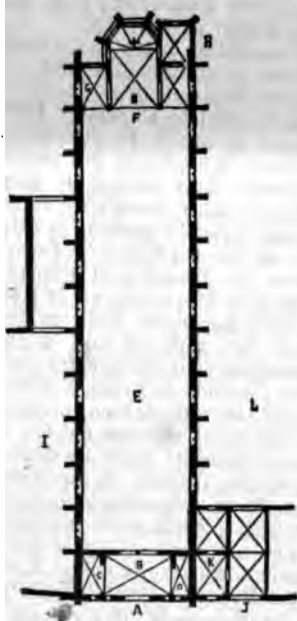
arcade qui a conservé quelques restes de moulures ogivales, on longe un corps de logis insignifiant, puis on aperçoit à demi caché, par une double allée d'arbres, la grande et longue façade d'un édifice considérable, d'un aspect régulier. C'est la grande salle des malades fondée et bâtie vers l'année 1293, par Marguerite de Bourgogne, belle-sœur de Saint-Louis, reine de Jérusalem, de Naples et de Sicile.

L'ensemble de la construction rappelle bien le style de la fin du xiii^e siècle, dans la province du Tonnerrois, soumise aux influences contraires, ou au moins dissemblables, du type ogival bourguignon et du type ogival de la Champagne. Cette dernière province se rattache tout-à-fait au beau type ogival adopté dans l'Isle de France, ou, pour employer une expression heureuse du savant architecte-archéologue, M. Eugène Viollet-Leduc, « le domaine royal »

Nous signalons notamment le grand et simple appareil des fenêtres ogivales de la nef et aussi de l'abside, le profil à pan coupé qui caractérise tout spécialement au moyen-âge, et surtout au xiii^e siècle, le style ogival civil. On remarque aussi le bel appareil des contreforts, les larges modillons creux ou en demi-cercles, concaves, employés dans toute la province, et enfin le grand comble qui autrefois était couvert en tuiles vernies, de couleurs différentes et qui devaient, ainsi qu'à Saint-Bénigne de Dijon, produire un brillant contraste en faisant heureusement servir à la décoration de l'édifice, les toitures qu'on s'efforce aujourd'hui de dissimuler ou d'amoinrir. Des faitières découpées à jour, comme on en voit encore en Belgique, décoraient le sommet du toit au-dessus duquel une belle et longue flèche, couverte en plomb, annonçait au loin l'asile des pauvres malades, des voyageurs et des pèlerins. Cette flèche a été démolie ou plutôt renversée en 1793; elle était très-élancée, si on en juge par les gravures anciennes qui représentent la vue de l'hôpital au xvii^e siècle.

Le public peut entrer dans l'intérieur d cette vaste salle devenue la cha-

HOPITAL DE TONNERRE.



A. Bâche d'entrée. — B. Porte de la grande salle. — C. D. Petites salles. — E. Nef de la grande salle. — F. Tombeau de la reine Marguerite — G. Mausolée de Letellier de Louvois. — H. Chapelle du Sépulcre. — I. Cour et bâtiments divers. — J. Portail. — K. Fourrière. — L. Avenue.

Nous passons vite devant une lourde façade datant du xviii^e siècle et tournant subitement à gauche, sous une

pelle de l'hôpital, par une lourde et massive porte datant de l'année 1754.

L'ensemble de l'intérieur est surprenant par la hauteur de sa charpente et la largeur de la salle qui, nous l'avons déjà dit, était destinée aux malades, de même qu'on le voit encore dans le magnifique et pittoresque hôpital de Beaune, qui laisse celui de Tonnerre bien loin comme intérêt archéologique, d'actualité et de tradition qui produisent sur les visiteurs une impression profonde et durable. A Beaune, on peut se croire encore au moyen-âge.

Ce qui frappe encore dans la vaste et silencieuse salle de l'hôpital de Tonnerre, c'est le vide et la nudité des murailles. On éprouve une sorte d'impression de tristesse et d'isolement dans cette salle qui n'est plus celle des malades et qui ne ressemble maintenant ni à une église ni à une halle. Elle servit, durant les jours difficiles de nos annales contemporaines, de grange, de salle de banquet et d'élection.

Nous conduirons, sans plus de réflexions, notre voyageur vers l'abside ou chapelle établie vers l'extrémité de cette vaste salle orientée comme une église. Cette chapelle renferme plusieurs tombeaux qu'il est bon d'avoir vus, alors même qu'on ne comprendrait pas bien la cause de la célébrité dont ils jouissent.

TOMBEAU DE MARGUERITE DE BOURGOGNE. Ce tombeau est placé dans le centre de l'abside ; il se compose d'un socle sur lequel sont placées deux statues en marbre blanc ; l'une représente à demi couchée ou assise, la pieuse et royale fondatrice, vêtue en costume soi-disant moyen-âge ; elle tient de la main droite la charte de fondation de l'hôpital de Tonnerre.

La seconde statue appartient à ce symbolisme équivoque mêlé de payen et de fort peu de chrétien tel que le comprennent à notre époque ecclésiastique, trop de gens de talent et d'esprit. Cette figure symbolique à demi nue représentée, a dit le programme, la personnification de la Foi et de la Charité. L'œuvre est signée d'un artiste de talent, M. Bridan, originaire de Ravières.

Ce mausolée coûta plus de 25,000 fr. bien que les marbres aient été fournis gratuitement par le gouvernement.

On lit sur le piédestal les inscriptions suivantes :

ICI REPOSE MARGUERITE DE BOURGOGNE, BELLE-SŒUR DE SAINT-LOUIS, REINE DE JÉRUSALEM, DE NAPLES ET DE SICILE, FONDATRICE DE CET HOSPICE OU ELLE DÉCÉDA LE 4 SEPTEMBRE 1508, A L'ÂGE DE 62 ANS.

Sur l'autre face du piédestal on lit :

L'ANCIEN MAUSOLÉE, DÉTRUIT EN 1793, RESTAURÉ EN 1826, POUR PERPÉTUER LE SOUVENIR DU BIENFAIT ET DE LA PROFONDE RECONNAISSANCE DE LA VILLE — PAR LES SOINS DES ADMINISTRATEURS DE L'HOSPICE, MM. LE MARQUIS DE LOUVOIS PAIR DE FRANCE ; BAZILE, MAIRE ; LE SECQ ; ROSE PAMPONNE ; J.-B. CAMPENON ; DAUGY et TESTARD.

L'inscription du moyen âge était plus simple : on en connaît le texte ; le noble nom de la fondatrice y brillait seul. C'est en effet le 15 octobre 1793 que l'ancien mausolée fut détruit, et la tombe de la fondatrice par cela même profanée ; mais l'auteur de l'inscription que nous venons de copier se trompe lorsqu'il parle de la restauration de l'ancien mausolée. Celui-ci fut enlevé de Tonnerre et transporté à Paris pour être fondu, car la statue de la reine Marguerite était en bronze, chose fort rare au XIII^e siècle. La fondatrice était représentée couchée, dans l'attitude de prière habituelle au moyen âge : attitude bien plus conforme au sentiment chrétien qui fait représenter les morts ayant les mains jointes et dans l'attente du jugement dernier. Il sera toujours profondément regrettable que le mausolée nouveau n'ait pas été la reproduction aussi fidèle que possible du mausolée ancien. Cette opinion a été émise : c'était la seule bonne ; malheureusement elle n'a pas prévalu. Cependant, un exemple heureux avait été donné en rétablissant provisoirement un mausolée et en le surmontant d'une statue ancienne qui passait pour avoir été le modèle en bois de la statue de bronze.

Avant de sortir de l'enceinte du chœur, il est utile d'étudier le carac-

tère réellement monumental que présente l'abside, éclairée par cinq grandes fenêtres ogivales, de la fin du XIII^e siècle (1295), mais cachées à moitié par un rotule d'autel, construit vers l'année 1620; style corinthien, lourd et massif. C'est vers cette époque que fut relevé le sol de l'église, devenu humide par l'exhaussement continu des terres environnantes, phénomène permanent dans les vallées et qui entraîne la ruine d'un grand nombre d'édifices anciens. On releva le sol d'environ 4 mètres, et, par cela même, l'ensemble de la salle perdit une notable partie de sa hauteur et de son élégance, sans pourtant que le nouveau sol arrivât encore à la hauteur des terres du pourtour de l'église.

Il n'est pas probable que le dallage primitif ait été établi en contre-bas du sol lors de la fondation de l'Hôpital, c'est-à-dire il y a 564 ans. Ce vaste bâtiment, situé dans un enclos bordé par un bras de l'Armançon et traversé par une fontaine qui coule encore, a dû être établi à une certaine hauteur au-dessus de la cour. On serait donc amené à penser que l'exhaussement depuis la fin du XIII^e siècle aurait été, vu l'état présent, d'environ 4 mètres 50 centimètres. Cela peut paraître incompréhensible; mais nous avons vu ailleurs un enfouissement plus considérable encore, et qu'il est impossible de mettre en doute quand on voit l'ancien pavé des rues sous une couche de terre qui dépasse trois mètres d'épaisseur. L'enfouissement des monuments antiques de Rome dépasse la hauteur moyenne de six mètres.

Dans la plaine de Tonnerre, la voie romaine est enfoncée sous le sol à une profondeur de plus de deux mètres; ce sont les terres d'alluvion descendues de la montagne de Saint-Michel qui l'ont recouverte.

La chapelle de l'Hôpital renferme un nombre assez considérable de sépultures; nous allons citer seulement celles qui ont conservé le monument sculpté qui les recouvrait.

MAUSOLÉE DE FRANÇOIS MICHEL LETELIER, marquis de Louvois, ministre d'Etat, mort en 1691. Ce mausolée, le

plus important comme œuvre d'art que possèdent les églises de Tonnerre, fut sculpté par deux artistes célèbres, Girardon et Desjardins. Il était placé dans l'église des Capucines de Paris, et fut transporté par les soins du zélé et infatigable « citoyen » Alexandre Lenoir dans les salles du MUSÉE FRANÇAIS, fondé par lui. Ce mausolée porta le n^o d'ordre 205 du catalogue. La statue représente à demi-couché le marquis de Louvois; la figure est traitée avec un talent remarquable, et les étoffes sont d'un fini précieux dans leurs moindres détails. Une seconde statue, l'histoire, croit-on, également en marbre blanc, se tient à genoux et semble tourner le visage baigné de larmes du côté du ministre et lui montrer un passage d'un livre où sont rapportés les principaux actes de l'homme d'Etat.

Cette figure distrait le regard du spectateur et l'empêche de concentrer son attention sur la statue principale, qui malheureusement est placée beaucoup trop haut et mal éclairée.

Deux autres statues, mais en bronze, sont posées à droite et à gauche du socle ou tombeau; elles représentent, celle de droite pour le spectateur, la figure symbolique de la VIGILANCE; on lit la signature MART. DESJARDINS. FECIT. La statue de gauche, signée GIRARDON IN. ET F., montre, toujours d'une manière allégorique, la figure de la SAGESSE. Ce sont les deux plus belles œuvres de bronze que possèdent les églises de notre département. Une longue inscription laudative est gravée sur marbre noir, à lettres dorées, et scellée au piédestal; nous n'en copions que le commencement et la fin.

ICI REPOSE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MONSIEUR FRANÇOIS LE TELLIER, MARQUIS DE LOUVOIS, DE COURTANVAUX ET DE CRUSY, COMTE DE TONNERRE, etc..... DANS LE MÊME TOMBEAU ONT ÉTÉ AUSSI INHUMÉS LES CORPS DE MADAME LA MARQUISE DE LOUVOIS SA FEMME; DU MARQUIS DE BARBEZIEUX ET DE L'ABBÉ DE LOUVOIS, LEURS ENFANTS.

Lors de la suppression du Musée des Augustins, le mausolée fut rendu à la famille de Louvois, puis transporté à Tonnerre et élevé où nous le

voyons maintenant, dans l'embrasement d'une fenêtre ogivale, bouchée lourdement en 1819, pour détacher par une nuance foncée la blancheur du marbre.

On voit à peu de distance, sur la gauche, un médaillon en marbre blanc représentant de profil le marquis de Courtanvaux, mort dans les premiers jours de juillet 1784, et enterré suivant ses intentions dans la chapelle de l'Hôpital, où son mausolée, formé d'une colonne soutenant le médaillon que nous voyons maintenant isolé, est resté jusqu'au mois d'août 1792. On lit sur des fragments rapprochés autant que possible l'épithaphe qui était placée sur le piédestal. On doit aux soins de M. Camille Dormois, économiste de l'Hôpital et, qui plus est, archéologue zélé, la conservation de divers fragments intéressants de sculpture, provenant des bâtiments de l'ancien Hôpital. On lui doit surtout d'avoir réuni avec un soin minutieux tous les documents historiques relatifs à ce même établissement.

Le travail de M. Camille Dormois, résumé le plus complet et le plus précis des diverses phases qu'a traversées jusqu'à nos jours la fondation pieuse de la reine Marguerite, offre un très-vif intérêt et donne les renseignements les plus utiles pour étudier avec fruit la vaste construction dont nous n'avons pu dire que quelques mots. Nous engageons vivement nos lecteurs à se reporter au livre de M. Camille Dormois, auquel il ne manque que des dessins plus nombreux (1).

Voici l'indication sommaire des objets d'art qui méritent le plus d'être vus :

Dans une petite salle voûtée nommée le Revestière, à laquelle on arrive en traversant la chapelle de la Vierge et qui semble dater du XIV^e siècle, on remarque un Calvaire composé de huit grandes statues en pierre, d'un caractère assez grave et dont le style semble ne pas devoir être aussi ancien que l'indique d'une manière posi-

tive l'acte de fondation, qui constate que le 30 avril 1454, Ancelot de Buronfosse, marchand, demeurant à Tonnerre, donna ce Calvaire, que l'on plaça dans la chapelle où nous le voyons encore. On sait le nom des artistes qui ont sculpté les statues, au nombre de dix autres fois ; les deux statues qui manquent étaient celles des gardes du sépulcre placées en avant, et par cela même plus exposées que les autres statues à être dégradées par des mains indiscretes.

Voir le livre de M. Camille Dormois, auquel nous devons de connaître le nom des « Imageurs Jehan Michel et Gorge (Georges) de la Sonate ? qui ont fait le sépulcre dudit hôpital » (comptes de l'an 1452-53.)

Une belle statue de la Vierge et l'Enfant Jésus est placée au-dessus du maître-autel. La Vierge est couronnée ; à ses pieds on voit à genoux une petite statuette : celle du donateur sans doute, et sur la droite une sorte de buisson de fleurs et des oiseaux. La statue est dorée et rappelle le style du XIV^e siècle. C'est l'une des plus belles conservées dans nos églises.

Avant de sortir de l'ancienne salle des malades, on peut voir encore à l'une des fenêtres du côté du nord principalement quelques beaux fragments de vitraux peints qui peuvent donner une idée de la riche coloration de toutes les autres verrières durant le moyen-âge. On peut voir aussi la triste figure de façade de théâtre que présente la tribune élevée durant le XVIII^e siècle, vers l'ancienne entrée de la salle qui s'ouvrait directement en traversant une sorte de porche sur la rue de la Tonnellerie, aujourd'hui nommée de l'Hôpital.

Un petit plan qu'on nous communique à Paris et qu'il nous est impossible de confronter avec la construction même, montre l'ensemble primitif, dans ses distributions, de la salle fondée par Marguerite de Bourgogne. Disons brièvement que cette salle présentait une longueur totale de 100 mètres sur une largeur d'une seule portée de 18^m 50^c.

Le bâtiment neuf de l'hôpital dont

(1) Notes historiques sur l'hôpital de Tonnerre. Auxerre, l'Erriquet imprimeur 1852.